

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

# Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 3 NOVEMBRE 1977 - N° 557

Commission paritaire N° 56 942 - Tél : 636.73.76. 1,70 F

## Guerre du Sahara

### DES MILITAIRES FRANÇAIS ENVOYÉS SUR LE TERRAIN

Giscard a envoyé plusieurs émissaires en Algérie et en Libye. Mais le sort des deux disparus, dont le gouvernement français est responsable puisqu'il les a envoyés travailler en pleine zone de combats, ne peut être réglé que si la France accepte comme interlocuteur l'organisation de lutte du peuple sahraoui, le Front POLISARIO. Pour le moment, c'est Giscard qui refuse de négocier, en prétendant s'adresser uniquement au gouvernement algérien.

En même temps, si l'impérialisme français n'a pas entrepris une intervention brutale, de type commando, dont il brandissait la menace, il commence progressivement l'implantation de son armée et son engagement direct en Mauritanie.

Depuis une semaine, l'envoi de matériel et de troupes n'a pas cessé. Mercredi on signalait encore des départs d'avions à Toulouse, ainsi qu'une intense activité sur la base française de Ouakam au Sénégal. Il est probable que l'encadrement des Mauritanais sur le terrain soit pris en main directement par des officiers français, ce qui laisserait les mains libres aux Marocains pour une opération de grande envergure.

Il s'avère de plus en plus que l'affaire des techniciens disparus n'a jamais été qu'un prétexte pour justifier de la part de l'impérialisme français une intervention plus directe en Mauritanie et au Sahara.

(Lire page 9)

## Conseil inter-ministériel sur les prix

### Mesures anti hausse une vieille rengaine



Et pendant ce temps, les paysans bretons s'en voient proposer trente centimes !

«Ce n'est pas en soufflant dans une trompette» qu'on peut arrêter la hausse des prix : tel avait été le commentaire du premier ministre en apprenant officiellement l'indice du mois de septembre.

Cela fera pourtant un an que «le premier

économiste de France» nous annonce à son de trompe qu'il lutte contre l'inflation, et que sa politique connaît une grande réussite.

Mais, pendant qu'il nous jouait ces airs-là, les travailleurs ont remarqué d'emblée que la seule chose qu'il se montrait réellement désireux de bloquer, c'était leurs salaires. Un an après, la hausse sans précédent sur les produits alimentaires vient confirmer que le plan Barre s'attaquait de front aux conditions de vie des masses populaires.

Cet automne, ce n'est pas seulement les légumes et les fruits, c'est aussi la viande, et par ailleurs

les vêtements, qui se trouvent concernés.

Les mesures de façade que le «conseil inter-ministériel» prend ce mercredi ne tromperont personne : cela fait des années que l'on parle de «réformer les circuits de distribution», et les paysans continuent à voir les produits qu'ils ne parviennent pas à écouler à des prix décentes pour rémunérer leur travail, parvenir sur les marchés des villes en ayant fait plusieurs fois la culbute. Barre peut continuer à souffler dans sa trompette : chacun sait qu'il n'en sort que du vent.

(Lire page 7)

## GRAVES ATTEINTES AU DROIT D'ASILE

- Procès en extradition de Klaus Croissant
- 8 Maghrébins et 4 Allemands expulsés

Huit Maghrébins objets de mesures d'expulsion : on est sans nouvelle de quatre d'entre eux, dont un que la police prétend avoir mis dans l'avion pour l'Algérie ; deux autres, Mauritanais, ont été remis au régime de Mokhtar Ould Daddah. Un Marocain, qui avait accueilli par l'Algérie, était un militant marxiste-léniniste condamné à la prison à perpétuité par un tribunal d'Hassan II en 1974.

Cependant, alors que le procès en extradition de Croissant vient en jugement ce mercredi, on apprenait que quatre Allemands avaient été également expulsés.

Lire notre article  
en page 7

## Deux fois plus d'absentéisme depuis 1970

Les conditions de travail qui se dégradent de plus en plus, les cadences qui augmentent au rythme de licenciements entraînent la multiplication des accidents de travail, de la fatigue nerveuse, d'où un taux d'absentéisme qui a doublé de 70 à 75.

Le CNPF a ses «solutions» pour y remédier : le renforcement des contrôles médicaux et le chantage à l'emploi !

(Lire page 3)

## Meulan : fût radioactif en pleine ville

Comment est-il arrivé là ? C'est la question que se posent les habitants de Meulan à propos d'un fût de déchets radioactifs découvert lundi matin sur la place du marché. Une fois de plus, des produits radioactifs censés être manipulés et transformés avec le plus grand soin, se retrouvent au contact de la population.

(Lire page 5)

## Concert pop : un jeune tué par le service d'ordre

Dimanche soir, porte de Pantin, un jeune guadeloupéen de 17 ans, Lucien Melyon a été assassiné. Il n'y a guère de doute sur ses agresseurs : tous ses amis accusent des membres du service d'ordre engagé par l'organisateur du concert pop de ce soir-là, qui les ont menacés avec un revolver.

(Lire page 5)

Querelle PS - PC :  
Mitterrand et Marchais  
se reprochent réciproquement  
leurs alliés internationaux

## Compromis historique à la française ?

Lire notre article en page 6

# Les radios locales

Par Éric BRÉHAT

## Le monopole, textes et réalités

Avant l'éclatement de l'ORTF, programmation, production et diffusion étaient du ressort de la même société. Déjà les stations périphériques situées au Luxembourg, en Belgique et à Monte Carlo étaient détenues majoritairement par l'Etat français. La loi du 3 juillet 72, reprise dans ses grandes lignes en 1974 définit ainsi l'objet du monopole : « La diffusion des programmes destinés à être diffusés au public ou à certaines catégories de public. La diffusion de ces programmes par tous les procédés de la télécommunication. L'organisation, la constitution, l'exploitation et l'entretien des réseaux et installations qui assurent cette diffusion ». La loi de 74 charge la société nationale TDF d'appliquer ce texte. Il est évident que la situation actuelle est tout à fait contraire au texte de la loi : 70 % des « programmes destinés au public » sont diffusés par des émetteurs de statut privé, même si des capitaux d'Etat les contrôlent en partie, et la société TDF est incapable, de fait, de gérer le monopole. Bien plus, le gouvernement a autorisé Radio Monte Carlo à émettre depuis le territoire national, pour lui permettre de mieux atteindre la région parisienne !

L'hypocrisie de la loi est donc évidente. Il faut cependant faire à son sujet deux remarques. De monopole n'inclut pas la production des émissions, puisqu'il ne porte que sur la diffusion. C'est d'ailleurs dans la production que se réalisent les profits les plus importants. M. M. Bellemare, Druker ou Chancel en savent quelque chose. La « Liberté de produire » a une autre conséquence, qu'ont très vite compris les animateurs de radios libres : la production d'émissions, même destinées à être diffusées par un émetteur illégal, est légalement possible, à condition qu'il n'y ait pas de rapport apparent entre les producteurs et les transmetteurs. Deuxième remarque : la réception des émissions n'est pas incluse dans l'objet du monopole. Autrement dit,

● Issu de la Libération, le monopole de la radio-diffusion est bien malade. Pour deux raisons, au moins : ceux qui en sont officiellement les garants, à la tête de l'Etat, en ont fait une véritable passoire pour les stations dites périphériques, dont on sait qu'elles couvrent tout le territoire national, et émettent même depuis celui-ci, comme c'est le cas pour Radio Monte Carlo. Ce premier accroc au monopole reste superficiel. Car si le monopole de la diffusion n'est, de fait, pas entre les mains de la société d'Etat chargé de gérer, le monopole du contenu n'échappe pas l'Etat. On a beau prêter l'oreille pour « chercher la différence », dans leur ensemble, radios périphériques et radios d'Etat restent de bons instruments que la bourgeoisie garde bien en main, moyennant quelques purges régulières. Ce n'est d'ailleurs pas sur cet aspect que la gauche fait porter ses critiques, lorsqu'elle s'avise de « défendre le monopole contre les puissances d'argent ». Non, aux yeux des partis de gauche, la radio doit « appartenir à la collectivité », ce qui veut dire que la gauche doit pouvoir s'exprimer abondamment lorsqu'elle est dans l'opposition, et la contrôler si elle parvient au pouvoir. La seconde raison mérite qu'on s'y arrête plus

longuement : les progrès de l'électronique ont permis d'atteindre un degré de miniaturisation important pour les émetteurs, et de baisser considérablement leur prix. Emettre n'est donc plus réservé aux possesseurs de très importants capitaux. D'autre part la volonté de prendre soi-même ses affaires en main a suscité déjà de nombreuses initiatives de radios locales, radios vertes, radios de quartier, radios libres... Vendredi encore, un émetteur libre émettait à Nantes, en donnant la parole aux femmes des grévistes de Dubigeon. L'irruption des thèmes écologistes lors des municipales, la tentative spectaculaire, mais sans grande suite, de radios vertes à Paris, avaient beaucoup fait parler de ces expériences, quasiment toutes brouillées par les services de TDF. Qu'en est-il aujourd'hui, alors que le PR, qui avait lui tenté une expérience à Montpellier, est prêt à déposer un projet de loi autorisant les radios locales ?

Nous examinerons au cours de notre enquête quelques unes des expériences, françaises et étrangères de radios locales, et le débat d'idées qu'elles font surgir. Et nous tenterons de mieux cerner l'enjeu politique de la question à l'approche des élections.

## LE FAUX MONOPOLE... ET LE VRAI



On a beau prêter l'oreille pour chercher « la différence », dans leur ensemble radios périphériques et radios d'Etat restent de bons instruments de la bourgeoisie.



personne ne peut être poursuivi pour avoir écouté une émission illégalement. Cela n'a pas toujours été le cas...

### La menace : article L 39 des P. et T.

La loi est hypocrite, mais le gouvernement est apparemment décidé à l'utiliser, puisque la 6<sup>e</sup> section de la police judiciaire a convoqué les témoins qui s'étaient fait connaître publiquement lors de la première émission de radio verte. A la suite des diverses plaintes déposées par TDF, plusieurs informations judiciaires ont été ouvertes, qu'il est toujours possible de ressortir et d'accélérer.

L'article L 39 du code des P et T prévoit des peines allant « d'un mois à un an d'emprisonnement à celui qui, sans autorisation transmet des « signaux » d'un lieu à un autre, et les mêmes pénalités pour les infractions en matière d'émission ou de réception de signaux électriques de toute nature ».

L'article précise qu'en cas de condamnation, « le ministre de P et T peut ordonner la destruction des installations et des moyens de transmission ».

Outil de répression apparemment efficace, la loi pourrait bien se révéler inutilisable si un mouvement important de création de radios libres se dessinait effectivement, car les juges d'instruction risqueraient d'être rapidement débordés. Tel est d'ailleurs le raisonnement tenu par l'ALO (Association de libération de l'air des ondes), qui concluait le communiqué annonçant sa création par cette phrase : « La loi est caduque lorsque personne n'en veut ».

### Comble de l'hypocrisie : le brouillage

A défaut d'utiliser la répression légale, le gouvernement a trouvé une parade jusqu'à présent plus efficace : plutôt que de lancer plusieurs voitures goniométriques pour repérer l'émetteur illégal, les

services officiels se contentent d'émettre, sur la fréquence de l'émission, un sifflement strident, ou un ronflement rendant inaudible l'émission. Ce procédé est de fait illégal, puisqu'il revient à se substituer à la justice pour réprimer un délit. D'ailleurs aucun brouillage n'a officiellement été reconnu, et l'on ne sait même pas de quels services il provient : probablement de TDF, peut être de l'armée... Par ce procédé, contre lequel aucune parade vraiment efficace n'a été trouvée, le gouvernement poursuit deux objectifs : décourager les créateurs de radios libres, et éviter tout débat public sur la question du monopole. En supprimant le délit, voire en le niant comme l'a fait TDF à propos des émissions de radio-verte, le gouvernement compte éviter dans la mesure du possible d'avoir à le réprimer.

### Le vrai monopole

On ne cache pas, y compris dans les sphères

officielles, que le statut légal qui régit le monopole est actuellement inadéquat. Pourtant, rien n'a été tenté pour le modifier. Ni les giscardiens, qui ont pourtant toujours renoué au principe même du monopole, ni les chiraquiens n'ont déposé de projets de loi le remettant en cause, ne serait-ce que pour l'adapter à la situation nouvelle. Même constatation à gauche, où le Parti Socialiste, après avoir fait mine de percer l'abcès en créant sa propre station de radio à Paris, a finalement reculé, et où le PCF n'est jamais allé plus loin que revendiquer la possibilité pour les municipalités d'utiliser des moyens locaux de communication.

L'accord, même nuancé, entre les formations politiques bourgeoises de droite et de gauche n'est pas seulement circonstanciel. L'expérience italienne, où l'abandon du monopole a vu naître des centaines de radios commerciales locales, mais aussi de quelques stations indépendantes, désireuses de refléter les problèmes des masses et

de jouer un rôle dans le mouvement de masse, a fait réfléchir tout ce beau monde. Bien sûr, la droite dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche, se passerait bien du monopole qui profiterait alors principalement à la gauche. Seulement, comme cette victoire n'est pas acquise, abandonner le monopole hâtivement risquerait de jouer dans un sens inverse. Bien sûr, la gauche entrevoit tout l'intérêt qu'il y aurait à disposer de radios locales, en s'y imposant d'une façon ou d'une autre, par le biais des collectivités locales, par exemple. Dans le même temps, elle imagine facilement la possibilité que la droite classique aurait à utiliser les ondes, ne serait-ce qu'en misant à fond sur les radios locales commerciales.

Mais surtout, les uns et les autres se méfient d'une brutale libéralisation du monopole qui pourrait voir se développer des expériences incontrôlables. Par la simplicité des moyens matériels à mettre en œuvre, sans commune mesure avec ceux de la presse, même à petite diffusion, les radios locales peuvent permettre aussi bien aux habitants d'un quartier qu'aux ouvriers d'une usine en grève (ou leurs femmes, comme ce fut le cas à Nantes, lors de la grève à Dubigeon), d'accéder à l'information ! Beaucoup trop subversif...

Les radios locales pourraient menacer le vrai monopole, celui que la loi ne décrit pas : le monopole de ceux qui ont aujourd'hui le pouvoir ou qui se préparent à le prendre. Monopole de fait, il a réussi jusqu'à présent à ôter aux masses la possibilité d'utiliser à son propre compte la puissance des moyens audiovisuels.

(1) : La loi définit ainsi les « procédés de télécommunication » : « Toute transmission, émission ou réception de signaux, d'écrits, d'images, de sons ou de renseignements de toute nature par fil, optique, radioélectrique ou système électromagnétique ».

## En bref...

● Le patron de l'entreprise Mure (fabrication d'armures industriels de béton-armée - 1 500 travailleurs) vient d'annoncer sa décision de licencier 295 ouvriers répartis dans les usines de Nice, Lyon, Marseille, Échirolles (Isère) et Chambon-Fougerolles (Loire).

● MONTEFIBRE : La direction de la Montedison qui maintient toujours son plan de 723 licenciements, a fait savoir en fin de semaine aux représentants syndicaux que le paiement des salaires à 100 % n'aurait lieu que si le dit plan de licenciement était accepté ! Les travailleurs refusent ce chantage.

● Dernièrement, le syndicat CGT du super-marché Bagg-Montesson (Yvelines) dénonçait l'achat par la direction du magasin, et ce en toute connaissance de cause, de viande avariée et destinée à la consommation du personnel et des clients. La direction licencierait aussitôt un délégué CGT. L'inspecteur du travail a ordonné sa réintégration. La direction, a fait appel.

● A nouveau après Paris les travailleurs de la Sécurité Sociale sont en grève, cette fois-ci à Reims à la suite de sanctions prises à l'encontre de 8 militants syndicaux de la caisse d'assurance maladie ; les travailleurs se sont mis en grève et ont occupé les locaux, malgré l'intervention des flics qui ont tenté de faire vider les lieux par deux fois. La CGT et la CFDT de la Sécurité Sociale appellent à la grève le 4 novembre pour un arrêt de travail de 24 heures. Les syndicats veulent faire de cette journée Nationale un mouvement de soutien aux grévistes de Reims.

● Une centaine d'employés municipaux de Toulouse ont envahi samedi, le conseil municipal en pleine réunion, pour réclamer entre autre une augmentation de leurs salaires.

Première réponse de la mairie giscardienne : la séance était levée. Les travailleurs entonnaient alors « L'Internationale... » les conseillers municipaux, maire en tête, répondaient en entonnant la « Marseillaise... » évitant ainsi de répondre aux questions posées !

## Le CNPF et l'absentéisme



## CONTRÔLE RENFORCÉ... ET CHANTAGE A L'EMPLOI

On y apprend tout d'abord, que l'absentéisme est en hausse d'une manière générale. Le cas de la Lorraine est cité en quelques chiffres : cette région, de 1970 à 1975, a vu le nombre des jours d'arrêt de travail, soit pour maladie ou accidents du travail, doubler. Tout cela amène ce premier commentaire de Chotard : « Le phénomène de l'absentéisme connaît une ampleur considérable ; tout se passe comme si sur 13 millions de salariés du secteur privé, il y en avait 1,5 millions qui ne travaillaient jamais pendant toute l'année ». De là à dire que les travailleurs prennent des vacances, il n'y a qu'un pas que le CNPF franchit allégrement.

Pour lui, l'augmentation du taux d'absentéisme n'est pas du tout due à l'aggravation des conditions de travail particulièrement importante ces dernières années, ni en particulier à l'augmentation des cadences qui va de pair la plupart du temps avec licenciements dans de nombreuses branches d'activité qui restructurent. Non, les travailleurs s'absentent de plus en plus, profitant simplement de la mise en place progressive depuis 1970, de la mensualisation (qui leur permet de toucher intégralement leur salaire en cas d'arrêt et de le toucher dès le premier jour d'absence, suppression des trois jours de latence)... mais d'après Chotard, ils ne sont pas pour autant malades ou accidentés ! Ce qu'oublie de dire Chotard, c'est que le pourcentage d'absentéisme n'a pas augmenté dans certaines branches

● La question de l'absentéisme dans les entreprises, a été un des sujets abordés lors des assises que le CNPF a tenu à Paris, du 15 au 18 octobre, sur le thème « Homme, l'Entreprise et la Cité ».

Le quotidien lorrain, l'Est Républicain, dans une enquête ayant trait à l'absentéisme, livre quelques extraits du rapport d'Yvon Chotard, (vice président du CNPF), qui propose les « solutions » du patronat à ce qu'il appelle « une calamité économique ».

malgré la mensualisation et qu'il est avant tout fonction des secteurs d'activité, de la taille de l'entreprise, des secteurs socio-professionnels. Ainsi, en ce qui concerne la Lorraine, les chiffres font apparaître clairement que c'est dans les branches d'industries où les conditions de travail sont les plus dures (fort taux d'accidents) que l'absentéisme est le plus élevé : 13% d'augmentation dans les houillères, au fond, et 9,8% à la surface ; 9,4% d'augmentation dans la sidérurgie lorraine et 8,5% dans la métallurgie Mosellane.

Bien entendu, il y existe une différence d'avant les années 70 : c'est tout simplement que les travailleurs, grâce à leur mensualisation qu'ils ont arraché par leurs luttes... hésitent moins à s'arrêter quand ils sont malades.

C'est justement cela que le CNPF veut remettre en cause en proposant certaines solutions où le renforcement de certaines déjà existantes !

### EXTENSION DES CONTRÔLES

Le rapport de Chotard propose en premier lieu l'extension des contrôles du type « Securex » : « L'extension à certains groupes patronaux du contrôle médical mis en place à l'Assimilor (sidérurgie et mines de fer) et à la Chambre syndicale des

métaux de Meurthe et Moselle ».

Ensuite, selon le CNPF, il faudrait que les travailleurs en activité, prennent conscience, des conséquences... résultant de leurs absences « trop fréquentes ». Pour le patronat, sans rire, la baisse de l'absentéisme est la condition à « la création d'emplois nouveaux, car elle contribuerait à un allègement des charges patronales » qui permettrait en retour l'embauche !!! Que l'on sache, les branches où l'absentéisme est des plus bas, sont très loin d'embaucher !

En fait, le patronat croit avec un tel argument, pouvoir expliquer pourquoi il y a loin des promesses à la réalité en ce qui concerne son plan démagogique « d'embauche de 300 000 jeunes », plan à usage électoral et dont le second but est de boucher les trous trop importants de certains secteurs (PTT). Une telle explication peut en tout cas fournir un moyen de chantage supplémentaire pour les patrons envers les travailleurs en maladie : « Reprenez le travail ou un autre prendra votre place. Ils sont 1 500 000 ! »

Les travailleurs ne sauraient laisser remettre en cause les droits qu'ils ont arrachés en matière de protection et de santé. Ils doivent imposer leur extension au contraire !

Richard FEUILLET

## Dubigeon : la CFDT fait voter les grévistes

Alors que le patron a refusé de prendre en considération les revendications des ouvriers du chantier naval de Nantes, la CGT et la CFDT divergent sur la tactique à suivre pour continuer la lutte. Mercredi matin, la CFDT proposait aux travailleurs de se prononcer sur la conduite à tenir. 600 d'entre eux, adhérents à la CFDT, avaient mandaté le syndicat pour proposer la reprise. La CGT de son côté déclarait que faute de propositions nouvelles du fait des patrons, il n'y avait aucun élément qui permette de terminer la grève.

La CFDT souligne qu'au bout de huit semaines « Si nous voulons continuer l'action sans pour autant anticiper sur les espoirs de succès, il nous faut l'approbation des travailleurs. Cette approbation nécessite de la part de tous un engagement personnel, car nous sommes convaincus qu'il faudra durcir les formes d'action et s'assurer de la participation active du plus grand nombre de travailleurs, dans une lutte qui risque d'être encore longue ».

L'attitude de la CFDT peut s'expliquer par les difficultés rencontrées par les grévistes pour populariser largement leur lutte et obtenir un scrutin de l'assemblée des travailleurs de Nantes.

De plus, la désunion de la gauche s'est manifestée dans ce conflit par la participation en désordre des élus municipaux au diverses occasions où ils étaient conviés pour soutenir la lutte.

N'a-t-on pas vu, lors d'une journée « portes ouvertes » aux chantiers, les délégations PC et PS se suivre à quelques minutes d'intervalle, en évitant de se rencontrer. La crise qui menace l'ensemble des chantiers navals européens (on annonce le licenciement d'un ouvrier sur deux) crée, en France aussi, un climat peu propice aux luttes d'envergure aujourd'hui. Il semble que les travailleurs, inquiets, attendent d'en savoir plus pour lancer un vaste mouvement de toute la branche. Mais cette attente sera-t-elle possible pour les travailleurs de Dubigeon-Normandie à Nantes ?

## Luby, maire PC d'Allones brise une grève

Un nouvel exemple de « gestion municipale démocratique » nous est donné par le maire PCF d'Allones, grande banlieue ouvrière du Mans ; il a pris le parti du patron de la société de chauffe Monteny contre les ouvriers chauffagistes en grève.

Malgré le soutien de l'UD CGT, ils ont été réquisitionnés par le maire vendredi soir. Celui-ci craignait plus de mécontenter ses électeurs privés d'eau chaude que de s'opposer à un patron et de soutenir des ouvriers en lutte, il a ordonné la reprise du travail sous la contrainte.

## Réduction de personnel à Air France hôtesse et steward en grève

Mardi 1<sup>er</sup> novembre, à l'appel du Syndicat national du personnel navigant commercial, les steward et les hôtesse d'Air France ont fait grève. La compagnie prétendait leur imposer de travailler à équipage réduit en fonction du nombre de passagers embarqués, de plus la mise en service d'un Boeing 747 mixte (cargos plus passagers), le « Combi » n'avait pas été précédé par un accord personnel-compagnie sur la composition des équipages.

**Achetez le Quotidien du Peuple tous les jours dans le même kiosque**

## LUTTES OUVRIERES

Courriers Normands :  
19<sup>e</sup> jour de grève



## La situation reste toujours bloquée

La direction préfère n'assurer aucun service dans le département plutôt que de négocier avec le personnel. A la seule réunion tenue en 18 jours la direction n'a proposé que 1 % d'augmentation ainsi qu'une prime de départ en vacances d'environ 280 F, au mois de mai, mais par contre la prime de bonne exécution qu'elle verse chaque année serait supprimée, soit 240 F, un «cadeau» de 40 F ! Il s'agit donc d'une véritable insulte au personnel en grève qui revendique 500 F par mois pour être aligné sur les bus de la ville «on fait le même travail», disent les chauffeurs des Courriers, «donc on doit avoir le salaire égal».

Les travailleurs demandent le paiement des jours de grève, une prime de départ en vacances et la semaine de 40 heures sur cinq jours.

C'est une véritable huée du personnel, qui a accueilli les propositions de la direction, disant que s'en était trop que l'on avait trop attendu pour se faire entendre, que l'heure était à l'action, sans rien céder.

En même temps la solidarité s'est développée dans la ville, à Caen, par le soutien financier, notam-

ment à la SMN, à la Saviem, dans les quartiers et sur les marchés. A l'occasion un bal a été organisé. L'ensemble des bénéficiaires 3 500 F ont été offerts aux grévistes des Courriers Normands. Aujourd'hui l'ensemble du personnel reste aussi déterminé dans sa lutte et assure un piquet de grève depuis 17 jours à l'entrée du garage.

D'autre part le personnel a appris qu'une nouvelle entreprise de transport en commun viendrait discuter avec le conseil général d'un projet d'installation à Caen. Les travailleurs se demandent «est-ce que la direction des Courriers Normands aurait déjà décidé de se laisser acheter par une nouvelle entreprise ? Cela pourrait peut-être expliquer le refus des négociations avec le personnel ?»

Par ailleurs à Caen les travailleurs de «14 express» une autre entreprise de transport, filiale aussi de la G.T.I. (groupe transport et industrie) est en grève. Le patron a envoyé une lettre de licenciement aux délégués syndicaux en les traitant de meneurs, l'ensemble du personnel qui poursuit la grève, c'est vu infliger trois jours de mise à pied.

## Foyer Sonacrotra d'Ivry : plein succès de la journée «Portes ouvertes»

Le comité de résidents et le comité de soutien avaient sérieusement préparé la journée «portes-ouvertes». Lors de cette journée qui s'est tenue samedi, chorales et groupes, montages, diapos, films, débats se sont succédés.

Le comité a retracé la lutte tenace et déterminée des résidents depuis deux ans, les victoires des résidents (notamment le retour des militants du comité expulsés hors de France), les batailles qu'ils ont dû et doivent toujours mener contre ceux qui essaient de prendre la direction du mouvement pour le détournement de ses objectifs ; le PCF et la direction de la CGT ont été violemment dénoncés sur cette question. Les principes de l'unité des résidents sur la plate-forme du comité ont été réaffirmés. Le comité a également dénoncé les mesures Stoléro contre les travailleurs immigrés.

Correspondant Ivry

Conseil national de la CFDT

# L'ACCENT MIS SUR LA NÉCESSITÉ DE DÉVELOPPER L'ACTION...

● La CFDT tenait lundi matin une conférence de presse, après le Conseil national qui s'est déroulé en fin de semaine dernière. L'essentiel des débats a porté sur l'analyse de la situation : la crise de l'Union de la gauche, la situation économique et sociale, la nécessité de développer l'action revendicative. Au cours du Conseil national, plusieurs autres points ont été abordés, sans donner lieu à un vote ou à une résolution : le problème de l'appartenance à la confédération mondiale du Travail sera tranché lors du bureau national de

novembre. Les modifications à apporter au chapitre 7 de la plate-forme, concernant les «droits spécifiques des travailleurs dans les entreprises nationalisées», n'ont donné lieu qu'à un «débat libre». Les bureaux nationaux de novembre et décembre mettront au point ces propositions, en vue du Conseil national de janvier. De même, un «débat libre» s'est tenu sur la question des nationalisations, dont il n'a rien été dit lors de la conférence de presse.

## VERS UNE ACTION CONFÉDÉRALE

Dans son rapport, M. Lesire-Ogrel s'est longuement attardé sur la situation économique et sociale : échec des mesures de «relance» d'août, la hausse des prix, la remise en cause des droits acquis par les travailleurs, le blocage des négociations. Il s'est dégagé du Conseil national une «tonalité pessimiste», la situation étant difficile au niveau de la lutte revendicative.

Pourtant, «une certaine combativité existe», «des actions spécifiques ont connu quelque succès» ; «le meeting d'epinal, le 5 novembre sur la question de l'emploi, se prépare bien», une rencontre est prévue entre la CFDT (et éventuellement les autres syndicats) avec les représentants des travailleurs des pays d'origine de l'immigration, pour envisager la lutte contre les mesures Stoléro. Néanmoins, de grosses difficultés existent : la manifestation des fonctionnaires a été un échec ; tout cela découle du poids de la situation politique. Selon Edmond Maire, les partis qui ont fait croire pendant des années que tous les problèmes seraient réglés avec leur accession au pouvoir, sont responsables de cette situation. Cependant, plusieurs semaines après la rupture de la gauche, «on commence à remonter la pente», les syndicalistes CFDT demandant qu'une



Au cours de la conférence de presse, de gauche à droite, MM. Michel Rolant, Edmond Maire et Hubert Lesire-Ogrel.

initiative nationale soit prise le plus rapidement possible. À ce propos, des démarches sont faites par la direction CFDT auprès de la CGT et de la FEN. Action qui pourrait, dans les circonstances nouvelles qui sont celles d'aujourd'hui, revêtir un caractère différent des précédentes.

## SUR LA SITUATION POLITIQUE

Le débat sur les aspects politiques de la situation «a été important, mais n'a pas dominé les débats». Lors de la conférence de presse, Lesire-Ogrel a rapidement rappelé que

pour la CFDT, le responsable de la rupture était le PCF ; il a particulièrement mis l'accent sur la question des droits des travailleurs : est-ce qu'ils vont être l'objet d'un véritable débat. Le Conseil national a confirmé la décision de rencontrer les partis de gauche. Un amendement a été déposé contre par «Rhônes-Alpes» (dominé par le CERES), pas d'accord avec la caractérisation du PC faite par le rapport. La motion a été votée par 1037 voix, 176 abstentions, 375 contre. Edmond Maire commentait ainsi ce vote : «Un accord très large existe sur les positions déjà exprimées, il n'y a

pas d'illusion sur les buts du PC, pas d'opposition sur le fait que c'est lui qui a provoqué la rupture».

Il ressort de cette conférence de presse une volonté de faire passer la situation «politique» au second plan, et de mettre l'accent sur la nécessité d'engager des luttes, «pour redonner confiance aux travailleurs». Cela correspond sans doute à deux impératifs : une certaine renaissance de la combativité ouvrière, et d'autre part, la volonté de la CFDT de ne pas se faire neutraliser par le PCF. Dans son rapport au Conseil national, M. Lesire-Ogrel affirmait : «En agissant ainsi, le PCF s'efforce d'un côté d'utiliser la CFDT pour faire avancer ses thèses et en faire une force d'appoint dans sa querelle avec le PS. De l'autre, il sait bien que des militants CFDT vont lui créer quelques soucis en adoptant une attitude de débat à la base, en défendant des thèses qui «passent la rampe», notamment sur la démocratie dans l'entreprise. Faire apparaître, aux yeux des travailleurs, qu'il y a en fait une convergence entre les deux organisations risque de bloquer notre propre propagande et d'empêcher le développement de notre capacité d'autonomie. C'est de cela qu'il s'agit. Autant le dire clairement».

Une situation nouvelle peut donc déboucher dans les semaines qui viennent ; avec entre autres les initiatives nationales prévues.

## En bref...En bref...En bref...En

● Les travailleurs pour la plupart immigrés de l'entreprise de nettoyage de wagons SNCF, la «Ferroviaire» continuent la lutte qu'ils ont déclenchée depuis le 21 octobre pour l'augmentation de leur salaire. A la gare de l'Est où le mouvement est suivi à 100 %, la direction vient de faire appel à des travailleurs intérimaires pour tenter de briser la grève. Les travailleurs s'y sont opposés.

● Les travailleurs des ANPE de la région Bretagne, au nombre de vingt et une, viennent de faire grève 24

heures, à l'appel de l'ensemble de leurs syndicats. Ils exigent une augmentation des effectifs dans les ANPE.

● La direction de l'entreprise «Téléphonie centrale» (matériel téléphonique) de Rennes, il y a quelques jours, licenciait le délégué syndical CFDT jugé trop combatif. L'inspection du travail de Vannes (Morbihan) a refusé ce licenciement. La direction qui avait fait appel devant le tribunal administratif de Rennes, a vu sa requête rejeté par celui-ci.

● Environ, 2 000 travailleurs ont manifesté samedi, à Brassac les Mines, dans le Puy de Dôme, pour la défense de leur emploi à l'appel de la CGT et de la CFDT. Etaient présentes plusieurs usines en lutte dont «Centre métal» occupé depuis un an, des travailleurs de Yassmer Aviation, qui occupent actuellement leur usine contre la fermeture, ainsi que des mineurs et des ouvriers de l'entreprise de tuilerie de Paulharguet qui vient également de déposer son bilan.

La mort d'un jeune, porte de Pantin

## ASSASSINÉ PAR LE SERVICE D'ORDRE

Les jeunes de la région parisienne connaissent bien la Porte de Pantin à Paris. Les nombreux concerts qui y sont organisés attirent des milliers de jeunes. Ils connaissent aussi la violence des services d'ordre de ces concerts, chargés de les faire payer.

Dimanche soir, Lucien Melyon a été assassiné par des membres du service d'ordre, alors qu'il venait assister à un concert avec ses camarades. Du côté des organisateurs, c'est le mutisme, on essaie de masquer les responsabilités, pourtant les amis de Lucien sont formels : c'est le service d'ordre des organisateurs qui a tué.

Il est 17 heures 30 dimanche Porte de Pantin. Plusieurs centaines de jeunes se pressent à l'entrée du nouvel hippodrome de Paris pour le concert du chanteur rock Peter Gabriel. Ils sont arrivés une heure et demie avant le début du concert, pour être sûrs d'avoir des places. Pour empêcher les jeunes de resquiller ou de rentrer de force sans payer, l'organisateur pour qui ce genre de spectacle est une source assurée de profit, recrute un service d'ordre dont la principale fonction est de parader, d'exercer des brimades pour faire de l'intimidation.

### UN COUP DE CROSSE ET UN COUP DE CHAÎNE

Parmi la foule de ceux qui attendent, il y a trois jeunes Guadeloupéens

dont deux frères, Christian et Lucien Melyon. Ils sont rapidement accostés par trois membres du service d'ordre armés d'un revolver, d'une chaîne et d'un poignard. Ceux-ci leur imposent une fouille et en profitent pour voler à Lucien deux billets de 10 francs. Christian leur réclame la restitution des billets volés, les casseurs lui assènent un coup de crosse et un coup de chaîne. Il devra par la suite se faire poser quatre points de suture. Christian part alors à la recherche de la police pour porter plainte, mais ne trouve pas de policiers. A son retour, il aperçoit ses amis toujours aux prises avec le service d'ordre dont un des membres, petit, trapu, cheveux châtain clair, est armé d'un revolver. Que se passe-t-il précisément ensuite ? Christian se retrouve sépa-

ré de Lucien au cours de l'altercation. A 19 heures 30 on retrouvera le corps de Lucien au milieu du parking, déjà mort, tué par une balle de 9 mm dans la région du cœur.

Bruno, un des amis de Christian, raconte que pris à partie également par un membre du service d'ordre, celui-ci lui aurait dit en ricanant « Il y a un de tes copains qui est en train de crever derrière ».

### QUI A ARMÉ L'ASSASSIN DE LUCIEN ?

Si c'est la première fois qu'un jeune est assassiné Porte de Pantin, ce n'est pas la première fois que s'y produisent des violences. Le service d'ordre des organisateurs est connu pour sa brutalité. En toute impunité, il brutalise les jeunes qui tentent de passer sans payer ou ceux qui, pour une raison ou une autre, lui déplaisent. Ainsi il ne fait pas de doute que le racisme a joué dans les événements de dimanche. Les organisateurs des concerts pop, les policiers également connaissent ces brutalités mais les tolèrent, et même pour ce qui concerne les organisateurs, les encouragent. C'est en effet le



Lucien Melyon, tué lors d'un festival pop à Pantin.

moyen qu'ils ont trouvé pour intimider les jeunes, les contraindre à payer très cher une place pour un concert.

Christian et les amis de Lucien qui ont assisté aux premières voies de fait ont formellement reconnu parmi les agresseurs des membres habituels du service d'ordre des concerts de la Porte de Pantin. Certains, dont celui qui était armé d'un revolver, portaient un badge rouge. Il devrait être facile aux enquêteurs de retrouver le meurtrier de Lucien et ses complices. Mais il y a peu de chances pour que les vrais responsables, ceux qui paient et arment ces milices privées, soient un jour inculpés.

Meulan (Yvelines)

## UN FUT DE DECHETS RADIOACTIFS SUR LA PLACE DU MARCHÉ

Les ménagères de Meulan (Yvelines) ont fait une étonnante découverte en allant faire leur marché lundi matin. Un mystérieux fût métallique enrobé de béton et marqué du symbole «radioactif» se trouvait sur la place du marché. Selon toute vraisemblance, ce fût contient des déchets radioactifs. Les pompiers l'ont transporté dans leur caserne où les premières mesures de radioactivité ont été effectuées avec les moyens du bord. Selon ces examens rudimentaires, les émissions radioactives seraient quasiment nulles.

Le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) alerté par la préfecture, et le SCPRI (service central de protection contre les radiations ionisantes) ont envoyé des spécialistes pour prendre livraison du fût encombrant. D'après les déclarations officielles, la radioactivité du fût serait effectivement nulle.

Une enquête est ouverte pour déterminer la provenance de ce fût dont aucune inscription ne permet d'indiquer l'origine. Il peut s'agir d'un fût tombé d'un camion au cours d'un transport de déchets radioactifs. Par le passé d'autres incidents de transport ont déjà abouti à la perte d'éléments radioactifs.

Récemment, une valise contenant un émetteur radioactif disparaissait du chantier de la centrale nu-

cléaire de Gravelines (Nord), au mois de mars de cette année, des ferrailles radioactives étaient découvertes dans une décharge publique dans la Manche. Le 13 février 1975, un convoi routier transportant 110 tonnes de déchets radioactifs venant d'Allemagne est immobilisé dans la Moselle à la suite d'une rupture d'essieu. Le 12 février de la même année à la suite d'une collision deux fûts contenant 400 kilos d'uranate de sodium, produit radioactif, tombent d'un camion, une partie de leur contenu se répand sur la chaussée. Le 5 décembre 1974, en gare de Narbonne un choc se produit entre deux containers d'uranate de magnésium dont une partie se répand sur la voie.

Le 31 octobre 1974, on



Camion de déchets radio-actifs intercepté près de Cherbourg en 1972.

retrouve sur une des pistes de l'aéroport d'Orly un tube de plomb contenant un flacon de technicium, produit extrêmement radioactif, il était tombé accidentellement d'un chariot.

Ce sont quelques uns des «accidents» ayant occasionné des pertes d'éléments radio-actifs au cours de ces trois dernières années. Avec la multiplication des transports des matières radio-actives consécutives à la réalisation du programme électro-nucléaire, dans des

conditions où la rentabilité prime sur la sécurité on risque évidemment de voir ce genre d'accidents devenir fréquent, avec les conséquences que cela entraîne pour la sécurité des personnes mises en contact avec les matières radioactives.

A Meulan comme lors des précédents accidents, les premières réactions officielles ont été pour minimiser l'incident et nier tout danger, sans qu'aucune explication sur ses raisons ne soient fournies.

## Tentative d'incendie des locaux de l'APU 14

L'Atelier Populaire d'Urbanisme du XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris organise une exposition «sauvons notre quartier» qui propose un plan de réhabilitation du quartier, en opposition au plan de rénovation des promoteurs. Cette initiative déplaît visiblement : en l'espace de trois nuits, plusieurs déprédations ont été commises contre les locaux de l'APU, au 88 rue de l'Ouest, qui abritent aussi d'autres associations du quartier. Les registres qui recueillent l'avis des habitants ont été brûlés, un bombage a été fait sur la vitrine («écologistes = PC» !), enfin le feu a été mis à une porte du local. Tous ces méfaits n'ont pas été signés mais le contenu du bombage et d'autres écrits plus loin («les rats à la mer, les écologistes en Russie») montrent la couleur politique de ces partisans de la rénovation.

## Superphénix questions à EDF et au CEA

Le Comité universitaire et scientifique grenoblois pour l'arrêt du programme nucléaire, dans une lettre adressée aux directions de l'EDF, du CEA et de la NERSA, société qui est chargée de la réalisation de Superphénix, pose quelques questions sur le surrégénérateur, et notamment les suivantes : «Est-il vrai que les défauts au niveau des échangeurs du sodium qui ont occasionné une nouvelle fois l'arrêt du réacteur Phénix seraient dûs, non pas à une erreur de conception mécanique, mais à des fissures attribuables à une composition électrolytique ?

Est-il vrai que Phénix ne serait pas remis en route au mieux avant 18 mois ?

Est-il vrai que le déséquilibre entre la production et l'extraction de chaleur pourrait conduire à l'ébullition du sodium et donc à une excursion de puissance ?

(Excursion de puissance : terme châtié pour désigner une véritable explosion nucléaire à l'intérieur d'un réacteur).

## Caransa retrouvé : il y a enlèvement et enlèvement

Le PDG hollandais a été libéré par ses ravisseurs. Malgré cinq jours de détention, il est apparu dans une forme excellente. Il aurait été relâché contre une rançon d'environ 2 milliards d'anciens francs. Cette affaire que la presse a présentée souvent comme une «nouvelle affaire Schleyer» ne l'était pas aux yeux de la police hollandaise, qui n'avait mobilisé qu'une quarantaine d'agents.

On imagine sans peine que, s'il s'était agi de «dangereux terroristes», plusieurs centaines de policiers auraient été lancés à leurs trousses.

## Vignette-auto : sursis aux augmentations

La vignette-auto est en vente à partir de ce mercredi dans les perceptions et dès le 10 novembre chez les buralistes. Le tarif est inchangé par rapport à l'an dernier. Mais ce n'est qu'un sursis ; la vignette 79 connaîtra des augmentations très sensibles : 20 % pour toutes les catégories sauf celle des 5 CV et 7 CV inclus : 33 % !

## Basques espagnols : recours pour obtenir le statut de réfugiés

26 Basques espagnols qui ont demandé l'asile politique en France ces derniers mois, à la suite de menaces d'éléments de l'extrême-droite espagnole, se sont vu refuser le statut de réfugiés par l'office français de protection des réfugiés et apatrides. Avec leurs avocats, ils ont tenu une conférence de presse lundi à St-Jean de Luz où ils ont annoncé qu'ils déposaient un recours en conseil d'État.

## Pollution

### LA BALTIQUE POLLUÉE PAR UN TANKER SOVIÉTIQUE

1 500 tonnes de pétrole se sont échappées d'un tanker soviétique échoué au large de la Suède. 4 kilomètres de côtes sont atteints par la marée noire. L'intervention de onze bateaux-pompes samedi n'a permis de récupérer que 400 tonnes de pétrole.

# COMPROMIS HISTORIQUE A LA FRANÇAISE ?

● «Compromis historique ?» C'est sous ce titre que l'éditorialiste habituel de *L'Humanité*, René Andrieu, répond avec un jour de retard aux accusations lancées dimanche par Mitterrand contre le PCF, soupçonnant ce dernier de vouloir conclure avec la droite un compromis historique. Lui retournant le compliment, *L'Humanité* juge que c'est surtout le PS qui s'engage dans un «compromis historique à la française», mais ce journal se garde bien de caractériser le «compromis historique à l'italienne» !

Mitterrand et Marchais se reprochent réciproquement leurs alliés internationaux...



La querelle de la gauche ne ralentit pas. Son champ même s'étend, puisque c'est hors des limites de l'hexagone que PS et PCF vont chercher des prétextes pour alimenter la polémique qui les oppose de manière particulièrement vive depuis la fin du mois de septembre. Dans ces procédés, c'est le PCF qui a pris l'initiative, mettant en relief la politique suivie par les socialistes anglais, allemands ou portugais. Prenant argument de la politique anti-ouvrière de ces pays, qui imposent à la classe ouvrière les plus grands sacrifices au nom de la crise, le PCF accuse le PS d'avoir parti lié avec les sociaux-démocrates de ces pays puisque, dit-il, «le PS participe de la même internationale socialiste». Le dernier signe du «virage à droite» du PS était d'ail-

leurs constitué, aux yeux du PC, par la participation du PS à un projet de plateforme commune des partis socialistes d'Europe des Neuf pour la préparation des élections au Parlement européen.

Face à ces critiques, le PS répond en général à côté, et pour cause : il ne peut nier qu'en Allemagne, en Angleterre, au Portugal, les socialistes gouvernent en même temps que le taux du chômage atteint des sommets comparables à la France, que le droit de grève est sans cesse limité, amputé, et que les salaires sont bloqués pendant que l'inflation poursuit, de manière inégale certes, mais générale, sa progression. Le PS ne peut non plus nier que la collaboration au sein de l'Internationale socialiste des PS d'Europe ne se cantonne



mais refusent de répondre sur le fond.

pas à de simples échanges platoniques. Il est de notoriété publique par exemple que le Parti socialiste de Soarès n'a pu voir le jour au lendemain du 25 avril (il était inexistant auparavant) et triompher de ses affrontements avec le PCP, que grâce à l'aide financière et matérielle de cette «Internationale socialiste», le principal bailleur de fonds étant en l'affaire le SPD de Brandt et Schmidt. Et s'il ne faut pas exagérer la coordination des PS d'Europe, elle est cependant bien réelle, et peut même le cas échéant, servir d'armature à la coordination des pays européens dans la lutte contre la crise, contre des «troubles sociaux»...

partie de l'histoire du Mouvement Communiste International. S'il est vrai que le PCF n'appartient à aucune internationale, il essaye de nous faire oublier un peu vite qu'il n'y a pas si longtemps qu'il faisait coller des affiches à ses militants pour un gigantesque rassemblement avec Berlinguer à Paris. N'a-t-il pas, plus récemment encore, donné quelque éclat à sa rencontre avec Carrillo et le même Berlinguer à Madrid ? Il y a donc bel et bien complaisance pour le moins avec la politique de soutien ouvert à la droite que mènent ses deux homologues étrangers.

Cela veut-il dire pour autant comme l'affirment plusieurs dirigeants socialistes français que Marchais rêve d'un «compromis historique à la Française» ? Nous ne le pensons pas. Non pas que ce parti répugne à de telles alliances ; il est prêt à tout lui aussi pour s'infiltrer dans l'appareil d'Etat, mais la France dispose d'un parti socialiste consistant, ce qui est loin d'être le cas en Italie où le PS est très minoritaire. Il est moins «compromettant» dans un premier temps de s'allier avec le PS, qu'il n'est de lui refaire une virginité de «gauche», qu'à la droite. Ces attaques réciproques entre le PS français et le PCF ne manquent pas de sel car de la même manière que le PCF répond : «L'Italie n'est pas la France et nous n'avons pas à leur donner de leçon dans une affaire qui relève de leur compétence et pas de la nôtre.»

Mitterrand pourrait répondre la même chose face aux attaques de Marchais contre son ami Soarès.

Les arguments sont frelatés de part et d'autre car ni l'un ni l'autre ne peuvent dévoiler les vraies raisons de leurs positions respectives et de leurs alliances internationales.

Ces attaques ne relèvent pas le niveau de la polémique. Plus celle-ci s'éternise, moins les travailleurs s'y reconnaîtront tant les esquives et les échappatoires deviennent la règle face aux accusations de vouloir gérer les affaires de la bourgeoisie au pouvoir ou de vouloir à tout prix s'infiltrer dans l'appareil d'Etat.

## Préparation des Législatives à Marseille

# ÉCOLOGIE 78 : «NOUS FERONS UNE CAMPAGNE RÉSOLUMENT ANTI-CAPITALISTE»

Propos recueillis par Robert RIVIERE

● Dans le QdP de dimanche-lundi, nous présentions les conférences de presse d'Écologie 78 et de SOS environnement.

Nous publions ci-dessous une interview des Amis de la Terre de Marseille, qui ont décidé de présenter des candidatures «Écologie 78». Sans illusion, affirment-ils, sur l'union de la Gauche, les écologistes marseillais préparent une campagne «résolument anti-capitaliste».

— QDP : Comment envisagez-vous les élections de 78 ?

— «Nous avons décidé de participer aux législatives pour ne pas laisser la place aux écologistes de droite du style «Opération 2 000» présents aux dernières municipales ; mais ce n'est pas la seule raison : il y a une certaine déception et des points de désaccords avec l'Union de la gauche notamment sur le nucléaire, sur la démocratie et la délégation de pouvoir, sur les rapports de production, etc.»

— QDP : Pourquoi tous les écologistes de Marseille ne sont-ils parvenus à s'entendre ?

— «Avant de choisir de présenter des candidatures «Écologie 78», nous avons étudié plusieurs tentatives de coordination des candidatures écologiques. Pour nous, «S.O.S. Environnement» veut faire un lobby de l'environnement sans le relier à une remise en cause du capitalisme.»

«Quant à «Temps nouveau», créé cet été par des personnalités comme Jean Rostand, Haroun Tazief, Lohorit qui a appelé aux «Assises pour le socialisme, en 74 à l'initiative du PS ; au début il n'a

pas annoncé la couleur !».

— QDP : C'est pour cela que vous avez choisi Écologie 78 ?

— «Refusant ces deux coordinations, nous avons choisi la troisième, «Écologie 78» regroupant des comités régionaux. Pour nous, «Écologie 78» représente les forces écologiques remettant en cause la société capitaliste malgré l'existence de certains problèmes qui subsistent tel le vedettariat. Nous ferons une campagne résolument anti-capitaliste en précisant bien que pour nous la lutte de classe existe. Sur Marseille, nous nous sommes regroupés avec d'autres groupes tel le G.I.S., etc. Nous allons travailler autour de quatre axes : les énergies, la pollution (nous partirons du vécu à Marseille en liant tous les aspects de la vie des travailleurs dans les entreprises, le quartier, les logements, le transport, et nous travaillerons en liaison avec des travailleurs des entreprises responsables de pollutions diverses).

Sur l'emploi et le chômage, en posant les questions : «Que doit-on produire ? Dans quelles conditions ? Qui décide ?»

«Par exemple, pourquoi n'avoir construit le métro

de Marseille et ne pas avoir amélioré le réseau des transports en commun existant qui en aurait bien besoin et qui ne satisfait presque personne ? Pour la liberté d'expression de minorité, le droit à l'autodétermination, le droit à la culture régionale, etc. Nous ferons une campagne d'idées qui ne s'inscrira pas dans le jeu des forces politiques traditionnelles...»

Ce mouvement était à peine née que nous apprenions fin septembre-début octobre la création de l'union écologique avec la participation de membres du Conseil Economique et Social et d'un membre de la CFDT appartenant à cet organisme. Notre position est claire : il s'agit de maquettes minables montées par le PS (...) Très rapidement, ils se sont prononcés pour le désistement en faveur de l'Union de la gauche au second tour. La première lettre qu'ils nous ont adressé directement disait : «Si vous êtes d'accord vous serez notre candidat sur Marseille» et leur deuxième lettre : «Si les candidats que vous allez présenter aux législatives se maintiennent au second tour, nous devons nous-même en présenter au 1<sup>er</sup> tour sous l'égide de «l'Union Ecologique de Provence» qui se constitue.»

«Nous pensons sincèrement qu'au cours de cette campagne, nous allons élaborer des éléments de société anti-capitaliste différents de ceux des partis de gauche car nous

sommes d'accord pour la suppression de la propriété privée des moyens de production.

Nous tenons à préciser que si nous ne pouvons pas présenter des candidats dans les huit circonscriptions de Marseille, nous ferons attention à ne pas favoriser un parti plutôt qu'un autre (...)

(\*) : Les responsables de ce mouvement, «Temps nouveaux» ont expliqué sa naissance par «la nécessité de donner au combat écologique des fondations plus stables à partir de définitions politiques précises». Se présentant comme les initiateurs d'«une révolution sans perdant», ils reprenaient des phrases creuses chères à Mitterrand, du genre : «Un monde plus harmonieux et plus fraternel...» Se présentant aussi comme : «le seul mouvement à vocation politique», ils se prononcent comme le PS pour un moratoire nucléaire. Ces messieurs ajoutent que la lutte des classes est devenue «inopérante (...)

## LES AMIS DE LA TERRE ET LES ÉLECTIONS

Réunis dans le Calvados, les Amis de la Terre ont décidé de se coordonner au plan national en fondant le «réseau des amis de la terre». Le RAT pourrait accepter de soutenir individuellement tel ou tel candidat, de droite ou de gauche, si celui-ci s'engageait à soutenir cinq propositions.

Dans ce cas, le RAT proposerait de ne pas présenter de candidat écologiste.

## GRAVES ATTEINTES AU DROIT D'ASILE

- Procès en extradition de Klaus Croissant
- 8 Maghrébins et 4 Allemands expulsés

● Deux affaires mettent aujourd'hui au premier plan la question des expulsions auxquelles le gouvernement français a systématiquement recours depuis des années. D'une part, la chambre d'accusation de Paris devait trancher sur la demande d'expulsion de Klaus Croissant formulée par le gouvernement allemand. D'autre part, de graves problèmes étaient posés par les huit mesures d'expulsion prises à l'encontre de Maghrébins sous prétexte de l'affaire du Sahara occidental.

En effet, la police prétendait n'en avoir trouvé que cinq : on était donc sans nouvelles de trois d'entre eux, officiellement. Mais, de plus, l'Algérie n'avait pas reçu Mohammed Verouki, algérien que le ministère de l'Intérieur prétendait avoir embarqué à sa destination. Plus grave encore : il se confirmait que deux Mauritanais : El Kory Ould Bakha et Salem Ould Elziz, avaient été remis au régime d'Ould Daddah. Alger démentait qu'ils aient auparavant effectué un détour par son territoire.

### EXPULSIONS, EXTRADITIONS UN USAGE DE PLUS EN PLUS FRÉQUENT

Chaque année a connu son lot d'expulsions, d'extraditions et d'interdictions de séjour mais une très nette aggravation de ce phénomène s'est pourtant fait sentir depuis 1968. Marcellin, ministre de l'Intérieur de l'époque s'en flattait : entre le 1<sup>er</sup> janvier 1969 et le 31 décembre 1972, près de 13 000 arrêtés d'expulsions avaient été signés. Conséquence sans doute de la version marcellinesque de l'histoire selon laquelle les événements de mai 68 avaient été fomentés par la subversion internationale...

Poniatowski n'avait pas démerité de son prédécesseur. En 1976, 4 400 travailleurs ont été expulsés, soit plus du double qu'en 75.

### LES EXPULSIONS POLITIQUES ET L'ORDONNANCE DU 2 NOVEMBRE 45

L'expulsion des étrangers demeurant en France est régie par une ordonnance du 2 novembre 45. Cet acte n'a rien de judiciaire : il est de l'unique compétence du ministre de l'Intérieur. Dans les départements frontaliers qui sont somme toute nom-

breux en France, le préfet peut prendre lui-même une mesure d'expulsion à condition d'en rendre compte sans délai au ministre de l'Intérieur.

Le motif de l'expulsion est tellement vague qu'il permet toutes les interprétations. Ainsi peut être expulsé «l'étranger dont la présence sur le territoire français constitue une menace pour l'ordre public ou le crédit public».

Le gouvernement était tellement peu sûr de lui dans les affaires récentes qu'il a usé de la procédure d'urgence alors que de l'avis du conseil d'Etat, rien ne

le justifiait. En effet, la loi du 2 novembre 1945 prévoit : «L'étranger qui justifie être entré en France dans les conditions régulières et être régulièrement titulaire d'une carte de séjour de résident ne peut faire l'objet d'une mesure d'expulsion sans en avoir préalablement été avisé». L'article 25 ajoute : «L'étranger a, s'il le demande, dans les huit jours de cette notification —et sauf cas d'urgence absolue reconnue par le ministre de l'Intérieur— le droit d'être entendu seul ou assisté d'un conseil par une commission spéciale siégeant auprès du préfet (...)»

Le gouvernement a fait un tel abus de cette procédure d'urgence ces derniers temps qu'au printemps dernier le Conseil d'Etat signifiait une fois encore au ministre de l'Intérieur qu'on ne saurait confondre procédure d'urgence et politique du fait accompli !

C'est bien pourtant de cette procédure scélérate qu'avait usé le gouvernement en expulsant des délégués des foyers Sonacotra en grève des loyers.

Le 9 mars, le Conseil d'Etat désavouait le ministère de l'Intérieur et décidait qu'il devait être sursis à

collaboration des polices européennes puisque c'est de cela qu'il s'agit.

Schulz, militant politique allemand, était accusé par le gouvernement de la RFA d'avoir participé à une fusillade contre des policiers à Darmstadt le 7 mai 1976, et plus généralement d'appartenir à la R.A.F. (Fraction Armée Rouge). Aucune de ces accusations n'a jamais pu être étayée, ce qui n'empêcha pas Giscard d'extrader son prisonnier alors que la France n'avait pas encore ratifié la convention européenne «anti-terroriste».

Cette convention que la France a cependant signée, criminalise l'action politique et même les simples activités syndicalistes. Un ouvrier immigré qui participerait à la séquestration d'un patron en France pourrait être victime de cette convention scélérate. De plus, cette dernière refuse de prendre en considération «les mobiles» ce qui, évidemment permet de faire de n'importe quel révolutionnaire ou militant anti-impérialiste un dangereux criminel de droit commun.

C'est de cela qu'est menacé Klaus Croissant emprisonné à Paris et avocat de la R.A.F. Le gouvernement français nie que l'activité de Croissant soit une activité politique quand il dénonce la torture blanche dans les geôles de Schmidt et la renaissance des vieux démons en Allemagne.

Il viole ses propres lois notamment celle du 10 mars 1927 qui indique : «L'extradition n'est pas accordée lorsque le délit ou le crime a un caractère politique ou lorsqu'il résulte de circonstances que l'extradition est demandée dans un but politique».

Enfin, n'oublions pas que les extraditions ne valent pas entre pays bourgeois quand il s'agit de criminels des classes dominantes. Quand Flatto Sharon nargue le gouvernement français à Tel Aviv en se faisant élire député alors qu'il est recherché par la justice française pour escroquerie, on comprend qu'il y a deux poids, deux mesures ; quand nombre d'anciens nazis coulent des jours paisibles aux quatre coins de la planète et qu'un pays demande leur extradition pour les châtier, il n'est pas entendu. Schmidt, qui semble avoir admirablement soigné Kappler qui se serait refait une jeunesse, a refusé de le remettre aux autorités italiennes qui ne se sont pas trop frappées de ce refus. Ces attitudes différentes devant les extraditions confirment que ces lois et convention européenne ont finalement pour fonction essentielle d'habituer l'opinion à ce que les polices traquent les opposants sans se soucier des frontières.

### DE L'EXPULSION A L'EXTRADITION

Chacun a encore en mémoire l'affaire Schulz qui marque une étape dans la

l'expulsion de sept des quinze expulsés. La mobilisation avait porté ses fruits.

Le 7 mars, Ramgoolam, leader des travailleurs Mauriciens en France était expulsé parce que, dit son avocat, «il faisait partie des gèneurs qui défendent d'arrache-pied les droits des travailleurs».

En janvier, quatre étudiants iraniens dont le seul tort est de s'être trouvés dans l'appartement d'un des «suspects» qui était accusé d'avoir assassiné un agent de la SAVAK sont mis dans l'avion en partance pour la Suède.



Le 17 septembre dernier, à Grenoble, plusieurs centaines de manifestants réclamaient le retour de Ben Dhiaf, chômeur expulsé pour avoir réclamé ses droits.

### L'Association des Marocains en France communique

Les mesures d'expulsion prises par le gouvernement français sous le prétexte du Sahara occidental ont suscité des réactions.

L'association des Marocains en France (AMF) communique : «Une mesure d'expulsion d'urgence vient de frapper notre camarade Saïd Smihi, à l'aube du 29 octobre 77. L'ex-secrétaire de la fédération des étudiants marocains en Europe est militant de l'AMF. Le droit de défense lui a été refusé. Saïd Smihi était en situation régulière. L'AMF proteste énergiquement contre ces mesures arbitraires qui touchent les droits individuels, et demande son retour immédiat, et que toute lumière soit faite sur ces expulsions abusives».

D'autre part, les membres de l'Amicale des Algériens en Europe de Bordeaux s'inquiètent de l'expulsion de Mokhtar Ayadi, responsable de leur organisation : résidant en France depuis vingt-cinq ans, ce père de sept enfants a été détenu pendant vingt-sept heures au froid, sans boire ni manger, et coupé de toute communication.

## Conseil inter-ministériel sur les prix

# Mesures anti hausse une vieille rengaine

● Une fois de plus, la machine à faire passer les vessies pour les lanternes est mise en branle : le premier ministre, à la suite de la publication de l'indice de septembre, réunit ce mercredi un «conseil interministériel» sur les prix. Accusés, nous dit-on, les produits alimentaires. Les profiteurs qui font multiplier par dix les prix des choux-fleurs que les paysans bretons ne parviennent plus à écouler, ont intérêt à bien se tenir : ils vont être l'objet de déclarations tonitruantes et de mesures inopérantes dont on ne parlera plus dans trois mois.

### HAUSSE DES PRIX

7,6 % d'augmentation en un an pour les prix des produits manufacturés, 8,7 % pour les prix des «services» : le gouvernement giscardien a décidé de mettre en avant ces chiffres officiels, selon lui «satisfaisants» pour masquer quelque peu l'échec de la politique engagée par Barre voici maintenant plus d'un an. Compte-tenu des manipulations habituelles, ce n'est quand même pas mal, quand cela se traduit pour le budget des travailleurs en vêtements à acheter ou en transports à payer.

### DESBONDS FARAMINEUX

Mais le poste le plus touché, chacun le dit aujourd'hui, est celui de l'alimentation, la part essentielle —avec le loyer— des dépenses des familles populaires. Dans certains secteurs, les bonds sont proprement faramineux : 44,5 % sur les boissons non alcoolisées, 26 % sur les fruits et légumes, par exemple : les conditions climatiques de l'année dernière pouvaient avoir bon dos ; plus tard, on nous a invités à cesser de boire du café ; mais pendant ce temps, alors que l'été a pourtant été favorable aux légumes, on n'a toujours pas enregistré de baisses significatives sur ce chapitre. Les choux-fleurs, par exemple, si abondants cette année qu'on les détruit par tonnes, auraient plutôt tendance à être plus chers que l'an dernier sur les marchés.

### DOUBLE DIFFICULTÉ POUR BARRE

Un double problème se pose dans ces conditions au pouvoir giscardien : d'une part, le mécontentement que cette situation entretient. Là-dessus, Barre a montré à maintes reprises son indifférence devant les «porteurs de pancartes» : aussi longtemps que des luttes des directions syndicales sont empêchées par

les vues électoralistes des directions syndicales, le gouvernement n'est pas trop inquiet. Simplement, ajoutée au chômage, la baisse du pouvoir d'achat liée à l'inflation menace la majorité pour mars 78.

Mais le problème est encore ailleurs : l'érosion monétaire est restée, cette année, deux fois supérieure en France à ce qu'elle était en Allemagne. Pour une économie impérialiste, qui doit largement compter sur les exportations pour écouler sa production, cette situation est grave : les produits français sont de moins en moins compétitifs par rapport à leurs concurrents allemands. De ce fait, l'échec de Barre n'est pas seulement ressenti par les couches populaires qui ont porté le poids de sa politique d'austérité : les capitalistes se trouvent aussi contraints de le constater. Ainsi se trouve confirmée la faiblesse de la bourgeoisie française face aux autres économies impérialistes.

### DU VENT

Enfin, que pouvait décider le conseil interministériel convoqué ce mercredi ? Bien peu de choses : il était question de mettre «sous surveillance» les prix de certains produits tel que le café, le cacao, boissons non alcoolisées ou certains fruits : quelques contrôles de plus ou de moins n'y changeront de toute façon pas grand-chose. Pour le reste, Barre s'en tiendra à la sempiternelle répétition des «réformes structurelles», favorisant le regroupement des grossistes et l'extension des grandes surfaces. Pendant ce temps, on commence déjà à préparer l'opinion : l'indice sera encore mauvais en octobre ; à cause notamment des prix de la viande. Chacun l'avait déjà remarqué. Alors, à nouveau, son indifférence devant les «porteurs de pancartes» : aussi longtemps que des luttes des directions syndicales sont empêchées par

Jean LERMET

François MARCHADIER

## Dialogue euro-arabe : les pays arabes exigent la reconnaissance de l'OLP

A la suite de la rencontre entre les représentants du Marché commun et ceux des pays arabes à Rome, un communiqué conjoint a été publié. Alors que les pays du Marché commun se soucient avant tout de l'aspect économique du « dialogue euro-arabe », les gouvernements des pays arabes exigent de l'Europe qu'elle prenne position sur les questions politiques, en particulier la question palestinienne. Dans le communiqué, les pays du Marché commun affirment à nouveau la

nécessité d'un « foyer » pour le peuple palestinien et condamnent la colonisation sioniste des territoires occupés. Mais, contrairement à ce qui leur était demandé, ils ont refusé de reconnaître l'OLP. Le représentant de l'OLP présent a déclaré : « Les liens entre les aspects politiques et économiques des relations arabo-européennes vont devenir de plus en plus clair, et les européens vont être forcés de reconnaître l'importance de la reconnaissance de l'OLP ».

## Veto des puissances occidentales contre trois propositions d'embargo contre l'Afrique du Sud

Les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, en tant que membres permanents ont opposé leurs vetos à trois propositions d'embargo des ventes d'armes et des relations avec l'Afrique du Sud. Ces propositions joignaient à l'embargo sur les ventes d'armes, des mesures sur la coopération économique et nucléaire, une sorte d'embargo permanent.

Les impérialismes occidentaux, bien qu'ils se soient déclarés auparavant favorables à un embargo sur les armes ont prétendu que les propositions africaines allaient trop loin. On sait que l'embargo simple sur les ventes d'armes et désormais inefficace puisque le régime raciste de Prétoria, s'est doté, grâce à la France et à la RFA d'une puissante industrie d'armements et des moyens de fabriquer une bombe atomique. C'est pourquoi les pays africains réclament des

sanctions économiques. Young, l'ambassadeur de Carter à l'ONU, qui s'efforce de se faire passer pour un allié de l'Afrique n'est pas parvenu à persuader les représentants africains de proposer des résolutions plus « modérées ». Il leur a dit que leur position n'était pas « tactiquement raisonnable » et qu'il fallait laisser la porte ouverte à un « espoir de réconciliation ». De même, l'ambassadeur de la RFA a déclaré : « Un isolement complet de l'Afrique du Sud aujourd'hui nous enlèverait toute possibilité d'exercer une influence sur elle ».

Mais l'argument selon lequel les Occidentaux peuvent faire pression sur Vorster tient de moins en moins. Les pays africains ont maintenu leurs trois propositions et Young a fait usage pour la première fois de son veto contre des motions visant le régime raciste qu'il prétend combattre.

## Zimbabwe : le Front patriotique rencontre le commissaire résident britannique

Première phase d'application du plan anglo-américain : Carver le commissaire résident britannique est arrivé en Afrique Australe. Il a eu une première rencontre assez brève en Tanzanie avec les dirigeants du Front Patriotique, Nkomo et Mugabe. Comme l'ont fait les différents négociateurs auparavant, il fera la navette entre les dirigeants du mouvement de libération et le raciste Smith. Il semble que pour le moment cette rencontre se

soit bornée à un échange de vues. Carver aurait à nouveau exposé le plan anglo-américain, tandis que le Front aurait repris ses critiques. Elles portent notamment sur le fait que dans ce plan, le démantèlement de l'armée raciste n'est pas assuré et que les pouvoirs du commissaire résident sont trop importants : « Il a des pouvoirs que personne au monde n'a jamais eus », déclarait Nkomo après son entrevue avec Carver.

# ISRAËL : MISE EN PLACE DU PLAN ÉCONOMIQUE DU LIKOUUD

Ces mesures font partie d'un plan économique plus vaste annoncé par le Likoud lors des élections législatives en mai dernier : faire plus appel aux capitaux privés, restructurer les entreprises rentables, mettre au chômage des milliers de travailleurs et faire adopter une législation anti-grève, après la série de grèves déclenchées l'année dernière dans les entreprises publiques.

Parmi les mesures économiques annoncées, l'Etat ne soutient plus les prix de certaines matières, comme l'essence, le fuel qui augmentent d'un seul coup de 20 à 25 %. Les produits alimentaires sont continuellement en hausse et vont encore subir des augmentations.

Il est significatif que Bégin annonce ses mesures après le ralliement du DASH (Mouvement dé-

moocratique pour le changement) au gouvernement, ce qui a entraîné l'obtention d'une majorité nette dans le Parlement israélien. Ces mesures viennent aussi après l'isolement d'Israël sur le plan international, à l'ONU, par exemple, et après la mise à jour des contradictions entre les USA et Israël. Le gouvernement Bégin cherche à faire admettre ses mesures économiques en jouant sur l'alliance sacrée de toutes les formations israéliennes autour de lui pour s'opposer au danger extérieur.

Mais la Histadrout (la centrale syndicale sioniste) a déjà annoncé qu'elle s'opposerait à cette politique. Celle-ci est contrôlée, pour plus de la moitié, par les travaillistes, qui ont perdu quelques sièges lors des dernières élections à la centrale. Le Likoud, lui, a progressé lors de ces élections et détient presque le tiers des sièges dirigeants. Une lutte serrée risque de se produire à l'intérieur de la Histadrout autour du programme économique du gouvernement.

Mais en quoi ce programme gêne les travaillistes de la Histadrout ? La Centrale contrôle une grande partie de l'économie sioniste ; c'est le 2<sup>e</sup>

patron après l'Etat ! L'investissement étranger privé ne peut que lui faire de la concurrence. En 1968, une lutte avait déjà commencé entre la Histadrout et le « Congrès des milliardaires juifs » qui se tenait à Jérusalem : ceux-ci voulaient investir plutôt dans le privé, au détriment de la centrale syndicale.

Pour le moment, quelques débrayages de quelques heures ont eu lieu (à El Al par exemple) mais le syndicat a précisé qu'il n'irait pas jusqu'à la grève générale.

De toute façon le consensus qui se fait sur la politique extérieure du gouvernement (refus de négocier, implantation de colonies) risque de faire passer ces mesures sans trop d'opposition.

Yomna EL KHALIL

## Palestine occupée : lutte et répression (2)

### La mobilisation autour des prisonniers

Tandis que la lutte armée se développe en Palestine, les sionistes jettent des dizaines de Palestiniens dans les prisons. Chaque opération est le prétexte pour les colons sionistes de quadriller les rues, fouiller les Palestiniens et les arrêter.

Les peines infligées aux Palestiniens arrêtés ces derniers mois sont très lourdes. Tous sont accusés d'appartenir à la révolution Palestinienne, de l'avoir aidé d'une manière ou d'une autre, de s'être entraîné aux armes ou d'avoir entraîné les autres.

Ils ont été condamnés par les tribunaux militaires à des peines allant de un à dix ans de prison ferme. Sleiman Jadid, emprisonné pour 14 ans, a été accusé d'entraîner militairement ses camarades en prison, il a été de nouveau condamné : un an supplémentaire de prison.

Les arrestations touchent aussi bien les Palestiniens de Haute Galilée, territoire occupé depuis 48, où ils sont accusés de résistance. Ainsi, Abdallah Manah, du village de Majd el Koroum a été accusé d'un « fait très grave », par les autorités sionistes : il a chanté des chants de la révolution palestinienne lors d'un mariage au village. Dans les villages de Cheikh Danoun et Naharayya, des jeunes ont été arrêtés car ils possédaient des armes, dont un fusil israélien « Galil ».

Dans les prisons et autour des prisonniers, la mobilisation se poursuit : l'archevêque Cappucci accusé d'avoir soutenu le Fath, et actuellement dans les geôles d'Israël, fait à nouveau la grève de la faim : il est toujours isolé dans sa cellule, où les gardes sionistes le maltraitent continuellement, malgré son état. Depuis trois ans qu'il est en prison, son état de santé a cause des



mauvais traitements dont il est l'objet, n'a cessé de se détériorer, et les sionistes lui refusent tout aide.

Les prisonniers de Naplouse, Tulkarm, Janin, Ramallah, Al Kahlil et Beer Saba ont déclenché des mouvements de grève, refusant de recevoir les envoyés des autorités sionistes, pour protester contre les conditions de détention. Les autorités avaient refusé que les familles des prisonniers, leurs amis et les personnalités patriotiques les visitent pendant la période des fêtes, ces dernières semaines. Cela avait déclenché un vaste mouvement de protestation parmi la population palestinienne : des délégations se sont rendues auprès des gouver-

neurs militaires pour protester contre ces mesures, et des lettres ont été envoyées aux organisations humanitaires. Des associations humanitaires patriotiques ont envoyé des cadeaux à l'ensemble des prisonniers palestiniens pour leur rendre hommage et les encourager dans leur lutte. Les journaux arabes sortant encore à Jérusalem ont publié en grand leur hommage à la lutte que mènent les prisonniers.

A Jérusalem, la mère du prisonnier à vie, Yacoub Dawani, patriote Palestinien, a déclenché une grève de la faim dans l'église anglicane de la ville, pour protester contre la détention de son fils. Un mouvement de solidarité s'est développé autour d'elle, exigeant la libération de Yacoub.

- Essais de négociation à Alger
- Commandos en état d'alerte à Toulouse

## UN PAS DE PLUS DANS L'INTERVENTION FRANÇAISE EN MAURITANIE

● Alors que les avocats des deux disparus en Mauritanie ont pris contact avec le Croissant Rouge sahraoui, le gouvernement français a envoyé plusieurs émissaires à Genève, en Lybie et en Algérie : il s'agit en particulier de Chayet et de Hessel, vieux routiers de la politique africaine néo-coloniale, anciens collaborateurs de Foccard, qui avaient déjà joué un rôle dans l'affaire Claustre.

On présente frauduleusement cette situation comme le résultat des pressions militaires et des menaces de Giscard.

En fait, rien n'a changé : le Front Polisario n'a jamais refusé de discuter. Il semble qu'on s'achemine vers des discussions menées par la Croix-Rouge française, alors que celle-ci, il y a quinze jours, protestait contre la présence de l'organisation sahraouie à la 23<sup>e</sup> conférence de la Croix-Rouge. Il est probable que Chayet rencontrera, officiellement ou secrètement des représentants du Front Polisario.

Comme ils l'ont déjà fait devant les représentants de la Ligue des Droits de l'Homme, les représentants du peuple sahraoui ne pourront que rappeler leurs demandes et leur inquiétude au sujet des nombreux militants du Polisario qui sont toujours dans les prisons

mauritanienne. Reste à savoir si les représentants de Giscard acceptent de transmettre ces demandes et d'intervenir auprès d'Ould Daddah, s'ils accepteront de négocier officiellement avec la République Arabe Sahraouie Démocratique. C'est cette attitude qui avait permis la libération de Dief et Séguro l'année dernière.

De son côté, le gouvernement algérien convoquait lundi les ambassadeurs membres du Conseil de Sécurité. Ainsi, les menaces d'intervention directe et brutale de l'armée française sont brandies, à présent beaucoup moins bruyamment.

Il n'en reste pas moins que les troupes d'intervention restent en état d'aler-

te ; on signalait de nouveaux départs de parachutistes à Toulouse mercredi matin. Il semble certain que des troupes et du matériel sont arrivés dans la base française du Sénégal. Donc la menace n'a pas cessé. Et sur place, en Mauritanie, un engagement accru de l'armée française se met en place : plusieurs dizaines de «conseillers militaires», en plus de ceux qui étaient déjà à l'école d'officiers d'Attar viennent d'y arriver. Sans compter les mercenaires et les agents de la DST qui réorganisent les services de renseignement d'Ould Daddah. De plus, on reconnaît officiellement que des avions de reconnaissance français ne cessent de survoler le territoire du Sahara occidental pour aider les forces d'invasion. Les livraisons d'armes (hélicoptères Puma) au Maroc s'accroissent.

Il s'agit d'un pas vers l'agression, et Giscard prépare toujours le terrain pour aller plus loin. La radio et la télévision tentent de nous persuader que «la population mauritanienne est sur le pied de guerre». Mardi



Chayet, émissaire du gouvernement français : un expert colonial

soir, un haut responsable du régime d'Ould Daddah déclarait à France-Inter : «Quoi de plus normal que de venir au secours d'un ami en difficulté ?» Il est de plus en plus clair que l'affaire des deux disparus sert seulement de prétexte pour justifier une aide militaire accrue au Maroc et surtout à la Mauritanie dans leur guerre d'agression contre le peuple sahraoui.

## LE RÊVE FRANCOPHONE

A son arrivée en France où il est en visite officielle le premier ministre du Québec, Levesque allait à Colombey sur la tombe de de Gaulle qui, il y a dix ans lançait son «vive le Québec libre» donnant ainsi un tremplin extraordinaire au Parti québécois. Ce parti aujourd'hui au pouvoir réclame un référendum pour l'indépendance, ce qui provoque une grande tension avec le gouvernement fédéral canadien. Mais une modification du statut du Québec impliquerait-elle un renforcement de ses relations avec la France ? Qu'en est-il du vieux rêve francophone gaullien ?

La France a établi des relations régulières avec le Québec, en dehors du gouvernement canadien : dès 1965 des accords de coopération culturelle et technique sont signés et les échanges économiques progressent régulièrement. Cependant les exportations vers la France ne représentaient qu'1 % des exportations du Québec contre 62 % en direction des USA. En 1974, Giscard donnait à nouveau un caractère privilégié aux relations franco-québécoises en invitant le premier ministre d'alors, Bourassa, à discuter de la coopération au conseil des ministres.

Cependant, même si le projet de Levesque a pu servir la volonté de pénétration de l'impérialisme

français en Amérique du Nord, la réalisation de ce projet amène aujourd'hui le premier ministre québécois à se tourner surtout vers l'impérialisme US. Il déclarait en décembre 76 au *Nouvel Observateur* : «Les États-Unis sont certainement un prolongement économique naturel du Québec... Beaucoup d'affaires se font déjà avec eux... Quant à la France, je dois dire qu'il est en général très difficile de traiter des affaires avec elle...»

D'autre part, depuis la venue au pouvoir du Parti québécois qui réclame l'indépendance, le gouvernement canadien a bien fait sentir qu'il n'admettrait plus d'ingérences françaises. C'était, en particulier, le but de la visite de Trudeau en mai dernier. Du coup, lors d'une visite au Québec le gaulliste Peyrefitte parlait de «non-ingérence». C'est que les relations avec le Canada lui-même sont un enjeu important puisqu'il dispose toujours du contrôle des ressources (uranium surtout) et qu'il s'appuie à passer des commandes de 2 milliards de dollars en aéronautique que la France espère obtenir. Le rêve francophone est déjà de l'histoire ancienne. Aujourd'hui, Giscard ne peut laisser la proie pour l'ombre.

Jean-Pierre Champagny

## ET LES AMBITIONS QUÉBÉCOISES

### Qu'est-ce que le parti québécois ?

René Levesque, aujourd'hui en visite à Paris abandonna en 1967 le Parti libéral pour fonder le Mouvement Souveraineté-Association. Il se servit pour se rendre populaire de la crise provoquée par de Gaulle et son «Vive le Québec libre» et fonda en 1968 le Parti québécois.

La base de ce parti est composée de cadres, de membres des professions libérales, de petits bourgeois et de dirigeants syndicaux. Son but est de s'appuyer sur les aspirations de lutte du peuple contre l'oppression nationale pour servir les intérêts de la petite et moyenne bourgeoisie. Il s'agit de se servir de l'appareil d'Etat, par des nationalisations pour donner à ces couches le contrôle de secteurs de l'économie jusqu'ici dominés par le capitalisme canadien. La nature de ce projet explique la sympathie (malgré quelques réserves) de l'*Humanité* à l'égard de Levesque interviewé mardi sur toute une page.

L'émergence de la bourgeoisie québécoise ne peut se faire qu'en harmonie avec la bourgeoisie canadienne et l'impérialisme US. Ce que réclame en fin de compte Levesque c'est de négocier directement l'exploitation des importantes richesses naturelles du Québec (amiante, pâte à papier, cuivre, uranium).

Après son élection, en novembre 1976, Levesque rencontre à New York des représentants des trusts américains. Il fait appel à leurs investissements, affirmant «une nouvelle paix sociale commence à régner au Québec». Prétendant subordonner les luttes des travailleurs aux aspirations «indépendantistes» de la bourgeoisie, Levesque, depuis un an mène une politique anti-ouvrière (blocage des salaires) au non d'un consensus que la classe ouvrière lui refuse.

## USA : retrait de l'Organisation Internationale du travail

Carter a annoncé mardi que les USA vont se retirer de l'OIT, (Organisation Internationale du Travail). Depuis plusieurs mois, les États-Unis avaient averti qu'ils ne toléreraient pas davantage ce qu'ils appellent la «politisation» de l'OIT, c'est-à-dire en fait, la place grandissante qu'y occupent les pays du Tiers Monde. Par exemple, le sionisme avait été condamné dans cet organisme et l'OLP y avait obtenu le statut d'observateur. Le gouvernement américain avait adopté la même attitude menaçante lorsque l'UNESCO avait pris des sanctions contre l'État sioniste. Il s'avère que l'impérialisme américain n'admet l'existence des institutions internationales que pour autant qu'il peut y faire la loi. Il n'admet pas que la voix des peuples du monde s'y fasse entendre, ce qui est de plus en plus fréquent.

## URSS : appel des dissidents pour l'amnistie

Quarante dissidents soviétiques, parmi lesquels Sakharov et Grigorenko ont adressé un appel au Soviet suprême pour une amnistie des prisonniers politiques à l'occasion du soixantième anniversaire de la Révolution d'Octobre. Les signataires demandent que cette amnistie concerne aussi «les gens qui sont assignés à résidence ou internés dans des asiles psychiatriques pour des raisons politiques».

## Centrafrique : après plus de deux mois de détention, libération des prisonniers

Cinq militants centrafricains, (quatre étudiants et Blagué, proviseur d'un lycée de Bangui) emprisonnés depuis plus de deux mois pour n'avoir pas reconnu l'«Empire» viennent d'être libérés des geôles de Bokassa. Sur la foi de certaines informations et en l'absence de nouvelles officielles sur l'état des prisonniers qui avaient été victimes de sévices l'Union nationale des Étudiants Centrafricains avait fait état de l'assassinat de quatre prisonniers. Cédant à une importante mobilisation internationale en particulier en France et à un mouvement de protestation au Centrafrique, Bokassa a dû les libérer. Il les a présentés le 28 octobre au corps diplomatique, sans pouvoir cacher leur état physique lamentable. Cette victoire doit encourager à poursuivre la vigilance vis-à-vis de la politique de répression de Bokassa.

## URSS : nouveau sous-marin

Selon le *New York Times*, l'URSS procède actuellement à la construction d'une nouvelle génération de sous-marins capables d'emporter entre 20 et 24 missiles à longue portée. Il serait armé de nouvelles fusées de mille kilomètres de portée. Ce sous-marin est le pendant du projet américain «Trident» qui doit être mis en service en 1979.

A l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'URSS, on s'attend à ce que Brejnev fasse défiler les nouveaux chars T 72, dont le ministre Bourges a eu la primeur au cours de son voyage à Moscou, et d'autres armes nouvelles.

### BELGRADE

A la suite d'interventions des Occidentaux sur les droits en URSS et dans les pays d'Europe de l'Est dans la commission de la conférence de Belgrade qui traite de ce sujet, le délégué soviétique a menacé d'interrompre la conférence, se plaignant d'une «agression en bloc».

### USA

Devant les difficultés qu'il rencontre pour faire adopter par le Congrès son plan sur l'énergie, Carter pourrait annuler ou repousser le voyage international qu'il devait effectuer en novembre.

# Il y a 23 ans, le peuple algérien déclenchait la guerre de libération

● C'est sous le gouvernement de Mendès-France, homme de gauche et de réputation libérale, que débute la lutte du peuple algérien pour sa libération.

Dès le 2 novembre 54, Mendès affirme que l'ordre sera maintenu, et c'est le commencement de l'escalade de la répression. Les 13 et 14 novembre 54, il déclare devant l'Assemblée «*La répression sera menée fermement... Nous agissons sans hésitation ni atermoiement, ni demi-mesure. Il n'est pas question de ménagement contre la sédition, on ne transige pas lorsqu'il s'agit de maintenir l'intégrité de la Nation. Il n'y a pas de sécession concevable. L'Algérie fait partie intégrante de la France, chacun doit le savoir une fois pour toutes, en France, en Algérie et à l'étranger. Aucun gouvernement ne cédera sur ce principe fondamental.*»

Le 9 novembre 56, François Mitterrand, dans une allocution radiodiffusée, précisait : «*Si les meneurs ont voulu alerter l'opinion internationale, ils ont eu tort. L'Algérie, c'est la France, et la France ne reconnaîtra pas chez elle d'autre autorité que la sienne.*» Le même François Mitterrand déclarait le 15 novembre 54 «*Tous les moyens seront réunis pour que la force de la nation l'emporte, quelles que puissent être les difficultés et les cruautés de cette tâche.*»

Nous nous attacherons plus particulièrement aujourd'hui à resituer les très lourdes responsabilités du PCF dans la poursuite et l'extension de la guerre coloniale contre le peuple algérien.

Dès avant la guerre, le chauvinisme, présent de longue date dans le mouvement ouvrier français avait marqué le PCF qui n'a pas réussi à l'éliminer de ses rangs. En 1937, Thorez déclarait déjà «*L'intérêt des peuples coloniaux est dans leur union avec le peuple de France. Créer les conditions de cette union confiante et fraternelle des peuples coloniaux avec notre peuple, n'est-ce pas là encore travailler à remplir la mission de la France à travers le monde ?*»

Après la Libération, l'affirmation ouverte de la ligne révisionniste à la direction du parti fait du PCF un ardent défenseur de «*L'Union française*», de la restauration de l'empire colonial ébranlé par la guerre.

«*La séparation irait à l'encontre de l'intérêt de ces populations, et ceci pour deux raisons :*

1) *Parce que la nation française en lutte contre les trusts qui la trahissent en même temps qu'ils pillent les colonies, va instaurer une démocratie véritable qui ne pourra qu'apporter la démocratie à ces populations coloniales.*

2) *Parce que les terres habitées par ces populations sont l'objet de convoitises redoutables et elles ne sont pas en état de se garantir une existence indépendante.*» (Georges Cogniot, Cahiers du Communisme n° 6).

Ainsi, dans l'euphorie révisionniste de la France démocratique qui devait, selon le PCF, voir le jour à la Libération, seul le colonialisme français n'est pas nocif : au contraire, il apporterait démocratie... et indépendance !

## UNE LOGIQUE NÉO-COLONIALE

Dix ans après, le PCF engagé sans retour dans la dégénérescence révisionniste, est obligé de tenir compte de la victoire que viennent de remporter les peuples d'Indochine, et notamment le peuple vietnamien.

Dès le 3 novembre 1954, après le déclenchement de la guerre de Libération,

Léon Feix réclame «*une politique nouvelle, rompant enfin avec les incroyables errements des Bidault... et autres responsables de la politique dite de force.*» Le PCF prétend donc s'opposer à une politique de force, à une guerre coloniale. Parce qu'elle s'est révélée inefficace en Indochine, de toute façon, et aussi parce qu'elle suscite des oppositions dans les masses.

Mais quelle est cette politique nouvelle qu'il préconise ? «*Ce que désire par-dessus tout l'immense majorité des Algériens : la fin du régime colonial. La seule solution, c'est de faire droit aux légitimes revendications à la liberté des peuples tunisien, marocain et algérien... Quant à l'Algérie, les interlocuteurs ne manquent pas, à partir du moment où on acceptera de discuter des problèmes politiques qui se posent.*»

Trouver des interlocuteurs pour négocier la fin du régime colonial en Algérie (comme au Maroc et en Tunisie), éviter une guerre coloniale en mettant rapidement en place un statut néo-colonial, telle est la solution proposée par le PCF : il applaudit à la proclamation par Mendès France, le 31 juillet, de «*l'autonomie interne de*

l'Etat tunisien». Avec la guerre d'Indochine, le PCF a suivi la même évolution que tout un courant de la bourgeoisie française, cherchant bon gré, mal gré des solutions néo-coloniales.

## LE REFUS DE L'INDÉPENDANCE

Mais la lutte résolue du peuple algérien, en se développant au sein même des territoires considérés alors comme des départements français, et où vit une importante minorité européenne, va rendre assez vite illusoire toute solution néocoloniale.

Pourtant, presque jusqu'au bout de la guerre coloniale, la base même de la position du PCF restera cette perspective néocoloniale affirmée dès le 1er novembre 1954 «*Ce qu'il faut, c'est resserrer les liens qui unissent l'Algérie et la France par des liens nouveaux d'un caractère particulier, à la fois politiques, économiques et culturels.*» (L'Humanité).

Cette position est inséparable d'une hostilité de fait à la lutte du peuple algérien pour son indépendance, d'un refus très net et constant d'aider directement cette lutte et de se solidariser avec elle. La réaction du 8 novembre 1954 est significative «*Fidèle à l'enseignement de Lénine, le PCF qui ne saurait approuver le recours à des actes individuels susceptibles de faire le jeu des pires colonialistes, si même ils n'étaient pas fomentés par eux, assure le peuple algérien de la solidarité de la classe ouvrière française.*» Ce rejet, comme viscéral, de la lutte de libération nationale, ne se démentira jamais jusqu'à la fin de la guerre coloniale.

C'est en 1956 qu'est apparu très nettement que la position critique du PCF, réclamant cessez-le-feu et négociations, revenait, en

fait, à soutenir la poursuite et le renforcement de la guerre coloniale meurtrière contre le peuple algérien.

## LE VOTE DES POUVOIRS SPÉCIAUX

Le socialiste Guy Mollet est alors devenu Président du Conseil. Pour assurer la stabilité de son gouvernement et avoir les mains libres, il demande à l'Assemblée d'adopter une loi qui lui donne les pleins pouvoirs pour exercer la répression en Algérie. Notamment l'article 5 «*Le gouvernement disposera, en Algérie, des pouvoirs les plus étendus pour prendre toute mesure exceptionnelle commandée par les circonstances en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens, et de la sauvegarde du territoire.*»

C'est en usant de ces pleins pouvoirs que Guy Mollet, aidé d'un autre socialiste, Lacoste, devenu gouverneur d'Algérie, va procéder à une brutale expansion et aggravation de la répression en Algérie : envoi massif du contingent qui passe de 200 à 600 000 hommes, jugements hâtifs suivis de fusillades, exécutions sommaires. C'est alors que Massu va mériter son surnom de «*La gégène*». Mitterrand, alors Garde des Sceaux, est avec Mollet et Lacoste l'un des co-signataires de la loi.

Or, les députés du PCF ont voté cette loi le 12 mars 1956. C'est Duclos qui fit le discours : «*Il est indispensable de préserver et de consolider toutes les possibilités de développement de l'unité d'action entre communistes et socialistes pour faire échec au plan de la réaction.*» Du coup, les députés PCF votent ces pleins pouvoirs, tout en signalant hypocritement qu'ils ne sauraient



La «une» de L'Humanité du 13 mars 1956. En haut à gauche, un titre sur l'incorporation de la classe 55. Et le PCF se félicite de son vote des pouvoirs spéciaux, en appui au gouvernement Guy Mollet.

approuver les mesures militaires qu'ils impliquaient.

Le 31 mars, le secrétaire du PCF est encore obligé d'expliquer à une cellule qui n'a pas bien compris les raisons de ce vote «*En votant pour le gouvernement Guy Mollet... le groupe communiste a créé les conditions... favorables au progrès vers un nouveau Front populaire, à l'action commune pour empêcher le retour de la réaction au pouvoir... En refusant de sacrifier cette perspective à une rupture sur un point particulier, si important soit-il, le Parti a bien servi la classe ouvrière...*»

## «PERSONNE N'Y SONGE, MONSIEUR LE PRÉSIDENT»

De fait, il y avait accord sur les objectifs de la politique algérienne de Guy Mollet. Avant le vote, Mollet avait déclaré «*L'Algérie n'est pas une provin-*

ce française comme les autres. Mais elle ne peut pas être un Etat musulman indépendant. Si on veut éliminer un million d'Européens d'Algérie et former un Etat indépendant, si on veut ça, je réponds : pas avec nous !»

Et il y eut alors le cri du cœur de Raymond Guyot, député du PCF : «*Personne n'y songe, Monsieur le Président du Conseil.*»

La logique néocoloniale du PCF s'exprimait plus lourdement encore dans La Terre sous la plume de Waldeck-Rochet, futur secrétaire général «*Comme en témoigne l'exemple du Sud-Vietnam où les Français sont éliminés au profit des Américains, l'intensification de la guerre en Algérie ne pourrait que favoriser les impérialistes étrangers au détriment des intérêts de la France.*»

En revanche, la négociation basée sur la reconnaissance des aspirations nationales du peuple algérien, non seulement ne signifie pas l'abandon, mais elle constitue le seul moyen de maintenir et de renforcer les liens qui doivent unir la France et l'Algérie.

Tel était le véritable contenu du mot d'ordre du PCF «*Paix en Algérie*». Cette paix néocoloniale qu'il appelait de ses vœux, comment l'obtenir quand tout un peuple se dresse pour son indépendance, comment l'obtenir sinon en intensifiant la guerre, en tentant de briser la volonté du peuple algérien ?

Le vote du 12 mars 1956 et ses conséquences accusent irrémédiablement le PCF malgré ses déclarations hypocrites contre la politique de force ; ses positions et ses actes laissaient effectivement le champ libre et cautionnaient l'intensification de la guerre coloniale, en même temps qu'il s'efforçait de désamorcer la solidarité en France avec le peuple algérien.

## «J'ai quitté le PCF

### à cause de son attitude sur l'Algérie»

A la suite du vote par le PCF des pouvoirs spéciaux, nombre de ses militants prennent conscience. En témoigne par exemple Annette Roger, entrée dans la Résistance à 18 ans et militant depuis lors au PCF. Devenue médecin, elle était alors chargée de recherche à l'Institut pour les enfants épileptiques. Le 5 novembre 1959, elle est arrêtée à Pont Saint-Esprit, au cours d'une mission que lui avait confiée la Fédération de France du FLN. Après 6 mois de prison, elle est mise en liberté provisoire et gagne Tunis avant l'ouverture de son procès. A son arrivée, les réponses qu'elle fait à un journaliste sont significatives :

— Q : *Vous étiez une militante anti-colonialiste. Mais comment en êtes-vous arrivée à vous associer de façon directe à la Révolution algérienne ?*

— A.R. : *Pour des raisons idéologiques. Toute guerre de libération nationale est progressiste. C'est le peuple français qui est le plus concerné par la guerre d'Algérie. Il était impossible d'échapper à ce problème. S'il y avait eu d'autres possibilités de lutte que l'aide individuelle au F.L.N., je n'en serais pas*

arrivée à m'engager personnellement de cette façon. Je pense en effet que des formes de luttes collectives sont plus efficaces.

Assez vite pourtant, avec les élections de 1956, et surtout le vote des pouvoirs spéciaux, j'ai compris que le parti auquel j'appartenais reniait ses principes et abandonnait sans raison les moyens de lutte traditionnels et pourtant valables dans ce cas. Alors, j'ai cherché à aider le F.L.N. pour être conséquente avec moi-même. J'ai quitté le parti à cause de son attitude sur l'Algérie. Je sais que d'autres militants l'ont fait aussi pour la même raison.

— Q : *Que pensez-vous de l'argument selon lequel pour être efficace il faut lutter pour la paix sans aider le F.L.N.*

— R : *Je pense qu'en ce moment cet argument est utilisé pour masquer l'absence d'une politique clairement définie.*

En tout cas, en 1956, le contexte était différent. Des mouvements de masse étaient possibles contre la guerre d'Algérie.»

## PROGRAMME TÉLÉ

## Mercredi 2 novembre

## TF 1

18 h 15 - A la bonne heure  
18 h 25 - Pour les jeunes  
18 h 55 - Le 16 à Kerbriant  
19 h 10 - Une minute pour les femmes  
19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 45 - Eh bien raconté  
20 h 00 - Journal  
20 h 30 - Football : Lens-Lazio de Rome  
22 h 15 - La croisière des sables  
23 h 10 - Journal et fin

## A 2

18 h 25 - Dorothee et ses amis  
18 h 40 - C'est la vie  
18 h 55 - Des chiffres et des lettres  
19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 45 - Ouvrez l'œil  
20 h 00 - Journal  
20 h 30 - Question de temps : la mort  
21 h 35 - L'aigle et le vautour. Feuilleton américain.  
22 h 25 - La parole à dix-huit ans. L'emploi. Enquête auprès des jeunes chercheurs d'emploi.  
22 h 55 - Football  
23 h 40 - Journal et fin

## FR 3

18 h 45 - Pour la jeunesse  
19 h 05 - Télévision régionale  
19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 40 - Tribune libre  
19 h 55 - Flash journal  
20 h 00 - Les jeux de vingt heures  
20 h 30 - Solitudes. Film TV avec Alice Sapritch et Michel Galabru. Deux paumés se racontent leurs déconvenues.  
22 h 00 - Journal  
22 h 15 - Un événement.

## Jeudi 3 novembre

## tf 1

19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 45 - Eh bien raconté  
20 h 00 - Journal  
20 h 30 - Richelieu. Film TV de Jean François Chiappe. N° 4 L'esclandre de la St Martin  
21 h 30 - L'événement  
22 h 30 - Allons au cinéma  
23 h 00 - Journal et fin

## A 2

19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 45 - Assemblée parlementaire. Le Sénat  
20 h 00 - Journal  
20 h 35 - Vaincre à Olympie. Dramatique adaptée par M. Genevoix à partir de son roman. Des corps d'éphèbes dans le décor de la Grèce antique.  
22 h 20 - Magazine médical. Vacances à Roscoff  
23 h 20 - Journal

## FR 3

20 h 00 - Les jeux de vingt heures  
20 h 30 - Kamouraska. Film franco-canadien de C. Jutra 73 avec G. Bujold. Une «madame Bovary Québécoise» enchaînée dans la vie conjugale comme dans sa liaison extraconjugale.  
22 h 30 - Journal  
22 h 45 - Réussite

## Le procès de Tang

## Le jus d'orange sans orange

Tout le monde a encore en mémoire ces affiches et ces spots télévisés montrant des dégustateurs ébahis des qualités du jus d'orange «Tang» et s'exclamant «tout le goût de l'orange fraîchement pressée !». Pour faire vendre «Tang» le dernier de ses produits sur le marché français, la multinationale US Général Food Corporation a mis le paquet : dix millions de francs ont été investis pour promouvoir ce produit dont la caractéristique est de ne pas contenir d'orange ou de pamplemousse. «Tang» se présente sous forme de sachets contenant une poudre, il suffit de le mélanger à de l'eau pour obtenir un produit qui peut rappeler de loin le goût de l'orange ou du pamplemousse. Cette poudre est composée essentiellement de produits chimiques, il a fallu une campagne publicitaire intensive pour la faire passer, auprès des consommateurs pour une

boisson réellement fabriquée à partir de fruits.

Le relatif commercial de «Tang» a porté ombrage à certains de ses concurrents : l'Union des producteurs de fruits et légumes et le Syndicat des boissons rafraîchissantes. Ceux-ci ont porté plainte pour publicité mensongère, estimant que les consommateurs avaient été induits en erreur par les slogans publicitaires tels que «tout le goût de l'orange pressée». Ces deux organisations ont demandé chacune un million de francs à titre de dommages et intérêts. La Général Foods réplique en demandant 100 000 F à chacun des plaignants pour avoir nui à ses intérêts. Il est certain que le mobile des plaignants n'est pas la défense des consommateurs, mais la concurrence que leur fait «Tang». Il n'empêche que ce procès peut mettre en lumière certains procédés utilisés pour faire vendre n'importe quoi.

téléphonez  
au  
quotidien  
636 73 76



## COMMUNIQUÉ

## Création de «l'atelier de jazz populaire»

La musique populaire reflète la vie du peuple et ses aspirations.

Le Jazz est une musique créée par les descendants des esclaves noirs au début du siècle aux Etats-Unis. Musique d'une communauté opprimée, elle prend du lait de l'influence qu'elle a eue dans le monde entier aujourd'hui, un caractère plus universel qui reste à définir... Aujourd'hui, le «jazz» reflète parfois carrément la société impérialiste américaine, mais aussi parfois les aspirations anti-impérialistes... Il prend des formes différentes selon les classes sociales qui l'écoutent ou qui l'interprètent (cela va du Gospel à la musique sérieuse)...

Un atelier est une structure dans laquelle des artistes travaillent...

## L'ATELIER DE JAZZ POPULAIRE

DONNERA 8 CONCERTS

au 28 de la rue Dunois (Paris 13ème)  
les 2, 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12 novembre  
(mercredis, jeudis, vendredis et samedis  
à 20 heures 30)

Entrée : 15 francs

Cet «Atelier» est notamment animé par François Tusques, Carlos Andreou, Jo Maka, Sam Ateba, Guy Oulchen, Nice Nissim...

Achetez tous les jours  
le Quotidien du Peuple  
dans le même kiosque

Le Quotidien du Peuple  
Adresse Postale BP 225 75 924 Paris Cédex 19  
Crédit Lyonnais Agence ZU 470. compte N° 7713 J  
Directeur de Publication : Y. Chevet  
Imprimé par IPCC - Paris  
Distribué par les NMPP  
Commission Paritaire : 56 942

# Elise ou la vraie vie

## Claire Etcherelli

Collection «Lettres Nouvelles»  
copyright Édition Denoel 108<sup>e</sup> épisode

Ses yeux ne se posaient nulle part, ils accomplissaient le tour de la chambre, objet par objet, et recommençaient. Délabrement physique, fuite, désir de s'abstraire, il céda très vite et nous dit : « Je partirai. » Il ferma les yeux, fit le geste de chercher les cigarettes qui lui étaient interdites, et se donna une grande claque sur la cuisse.

— A vous tous de jouer. A moi de regarder.  
Il entra à Aincourt le 15 avril. Ce départ résigné fut à l'origine du miracle souhaité par Arezki. Lucien me confia sa chambre. Anna consentit à l'échange. Elle prit ma suite au Foyer

et moi j'occupai, ô revanche, les lieux dont sa venue m'avait chassée.

— Quinze mille pour elle qui ne travaille pas, c'est impossible. Prends la piaule et tu me la rendras à ma sortie.

Elle emporta les disques, l'électrophone et les livres. Telle était cette vie parcille à la jungle : les plaisirs et les joies y naissaient des douleurs d'autrui. Tandis qu'ils réglaient entre eux les détails pratiques, je caressai de l'œil la table, le lit, l'encadrement de la fenêtre d'où nous versions les collines virer du bleu au pourpre.

Gilles vint à la chaîne et s'informa du sort de Lucien. J'essayai de rester sobre, sèche, brève, mais il s'aperçut de mon émotion. Il me renvoya vers la voiture qui arrivait, et, lorsque j'en descendis, il se trouvait encore là, mais Mustapha lui parlait avec beaucoup de gestes, alors, je restai à l'écart. Un peu plus tard, comme il traversait l'allée, il regarda de mon côté.

Le 20 avril était un dimanche. J'avais brusqué le déménagement d'Anna qui ne parvenait pas à fermer sa valise, prétextant une paire de chaussures dont les talons pointaient sous le couvercle fragile.

— Eh bien, tenez-les à la main.

— Naturellement. Vous avez raison.

Je regrettai ma sécheresse, à laquelle répondait sa feinte humilité. Je revoyais son visage bouffi par les larmes tel que je l'avais surpris le 1<sup>er</sup> janvier. Ce soir, me dis-je, il sera ainsi. Je l'imaginai dans la petite cellule du Foyer, saoule de sanglots étouffés par l'édredon.

Lucien, avant son départ, m'avait prise à l'écart.

— Si tu le peux, aide-la au début. Henri va s'occuper de lui trouver quelque chose. Ne la laisse pas seule. Je te revaudrai ça à ma sortie. Il paraît que, là-bas, ils vous apprennent un métier pendant la convalescence.

Mais je n'avais pu me résoudre à sacrifier ce premier dimanche. Depuis deux jours, je vivais par avance la venue d'Arezki, la liberté totale que donnent quatre murs...

Il m'avait dit : « Je t'appellerai, c'est chic maintenant de pouvoir te téléphoner. Je te dirai si oui ou non je viens. Il y a eu beaucoup, beaucoup de dégâts dans le quartier. Quinze arrestations. Tous des responsables. »

L'après-midi, je me couchai comme j'avais vu Anna se coucher, et je défis mes cheveux pour lui ressembler. Je lus un peu, j'allai à la fenêtre, je me recouchai pour retrouver l'apaisement des rêves. Arezki avait appelé à midi. « Non, je ne viendrai pas. Je t'ai expliqué. C'est impossible de sortir aujourd'hui, je dois rester ici. Demain, demain soir sûrement. »

Il fallut attendre jusqu'au mercredi pour nous retrouver. Arezki entra le matin dans l'atelier, il marchait droit à la chaîne, serrait fort ma main et restait près de moi jusqu'à la sonnerie qui déclenchait les moteurs.

— Ne t'inquiète pas.

Il lisait ma mauvaise humeur dans les plis de mon visage.

à suivre

# Les syndicats face à 78

## POUR OUVRIR LE DÉBAT SUR LA PLATE-FORME C.F.D.T.

Par Stéphane RAYNAL

Le Quotidien du peuple, dès juin, rappelait l'origine des positions CFDT, « d'une plate-forme à l'autre » (de 74 à 77). On y relevait le caractère circonstanciel de la première plate-forme de 1974, compilée et conclue dans la hâte d'une participation syndicale au débat politique ouvert par la mort de Pompidou et les élections présidentielles.

Il y avait alors une ambiguïté de taille : les « objectifs significatifs de la transition au socialisme autogestionnaire » d'alors n'étaient ni une franche plate-forme d'action, ni une esquisse de société socialiste. Cette ambiguïté majeure a fait, dès l'époque et plus encore lors du Conseil CFDT de juin 77, l'objet d'une attaque en règle d'une partie des organisations CFDT regroupées dans la « contribution au 37<sup>e</sup> Congrès » souvent proches du CERES.

Elles accusaient, notamment par la bouche de Pierre Héritier de l'Union Régionale Rhône Alpes, l'« idéalisme de la plate-forme d'avril 74 ». Dans un texte récent (« les nationalisations dans la perspective d'un socialisme autogestionnaire, mai 1977 »), l'U.R. Rhône Alpes dénonce « les confusions qui règnent sur l'après 78 » et « l'impasse de la réflexion sur la transition au socialisme » dans la démarche confédérale. Celle-ci consiste en

effet à réactualiser la plate-forme de 74 en une nouvelle, consacrée aux « objectifs immédiats » cette fois... Il y a dans la critique (essentiellement CERES) des organisations CFDT qui suivent Rhône Alpes (PTT, Banques, Picardie, Hacutex dans une certaine mesure...) une ambiguïté au moins aussi grave que celle qu'elle prétend dénoncer pourtant !

En effet, qu'y a-t-il dans la démarche CFDT, de 74 à 77, au delà de ses inflexions circonstanciées ? Le 36<sup>e</sup> Congrès de la Confédération avait en 1973 condensé l'idée forte qu'on retrouve en positif dans la plate-forme d'aujourd'hui : « Vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui ».

On peut reprocher à la Confédération de récupérer en 1977, dans sa relation à la Gauche politique, des pistes d'abord explorées par les « Lip », dans un tout autre contexte. On peut dénoncer insuffisances et facilités de la plate-forme telle qu'elle est rédigée... Mais peut-on accepter les récriminations de Rhône Alpes, reprochant à la Confédération d'ouvrir un débat impossible (selon l'UR que dirige P. Héritier) pour « décrire la société future idéale » et critiquant les incertitudes confédérales sur « l'arrivée de la gauche au gouvernement comme début d'une nouvelle période (mal définie) » ?

### Un risque gestionnaire ?

Certes, il serait dangereux de laisser planer l'illusion d'« îlot de socialisme » ou de « prise de pouvoir à la base » (au niveau de l'atelier, par exemple), dans un cadre capitaliste maintenu. Sans doute dans les partisans de la plate-forme et des défenseurs des « droits nouveaux des travailleurs » (le fameux chapitre 7) il y en a qui vivent sur ces confusions. La « stratégie de l'expérimentation » des autogestionnaires PS dans la CFDT tels Rosanvallon et Patrick Viveret ressort de ce dangereux tour de passe-passe. « Expérimenter de nouvelles voies d'appropriation de pouvoirs » partiels (sur la vie quotidienne, les conditions de travail...), tandis que la gauche, et plus exactement le parti de Mitterrand, occupe le gouvernement et agit, soutenu par les travailleurs et les organisa-

tions syndicales, au niveau des institutions : tel est le scénario réformiste esquissé dans *Faire* (revue du PS) ou le *Nouvel Observateur* par cette équipe influente auprès du Secrétaire Politique confédéral... Et c'est vrai que dans la pyramide du conseil d'atelier, au conseil d'administration que propose CFDT-Magazine d'octobre 77, on peut redouter l'agencement d'instruments gestionnaires. Il y a le risque d'une démarche qui peut conduire « de la contestation à la gestion », ne tenant compte ni du rôle de l'État capitaliste, ni de la division sociale du travail, ni du maintien tant du marché que de la hiérarchie, de toute la logique et les rapports capitalistes... Le vote unanime de la majorité confédérale, y compris des courants les plus ouvertement orientés à la droite du PS, indique

nettement que certains s'y retrouveraient à l'aise. Le risque est là ! C'est pourquoi la vigilance est de rigueur dans la propagation et le débat autour des idées de la plate-forme de la part de nombreuses or-

ganisations syndicales, y compris les Fédérations ou Unions, qui ont exprimé en juin dernier leurs réticences au Conseil National (Alimentation, Construction, Finances, Auvergne, Midi-Pyrénées...).

### Des aspirations profondes !

Mais on ne peut passer allègrement de la vigilance au refus. Il y a dans la bataille « pour des droits nouveaux des travailleurs », bien plus et bien autre chose qu'une simple démagogie (sans doute pas absente, cependant !) à l'égard de la base de la CFDT et de ses « bases »... que la confédération prenne enfin partiellement en compte des aspirations issues de luttes comme celles des OS de 1971 (immigrés de Girsotel, femmes de la Co-framaille, jeunes de Renault...), d'Usinor-Dunkerque ou de Lip, c'est la traduction d'un rapport de forces réel. Le 37<sup>e</sup> Congrès a montré le poids de cette composante CFDT qui réclame qu'on entame dès aujourd'hui la réflexion et l'action pour une autre société, pour des changements radicaux.

Ces militants, encore minoritaires dans trop de Congrès, sont déjà majoritaires dans bien des luttes. Leurs aspirations à un rôle nouveau des travailleurs, leur volonté d'œuvrer véritablement à l'émancipation des travailleurs sont incontestables. Il y a, dans la plate-forme, une certaine ouverture dans cette direction. Pourquoi s'en plaindre ? On nous dit vouloir se battre pour des « structures décentralisées », avec « pouvoir de décision en ce qui concerne les conditions de travail et l'organisation du travail » ; on nous présente des « conseils d'ateliers, élus par les travailleurs ». Interrogeons-nous : n'y a-t-il pas là un réel outil à saisir, par les travailleurs où l'on pourrait ensemble débattre de l'organisation capitaliste du travail, la contester et donc réfléchir à une alternative et à sa condition : la prise de pouvoir par la classe ouvrière... N'aurait-on pas là également un moyen collectif de lutte, exprimant aux sections syndicales elles-mêmes des exigences salutaires, lorsque la gauche au pouvoir en appellera à la « responsabilité » et aux « sacrifices » ? A coup sûr,

Alors que le Conseil national CFDT d'octobre a remis à l'ordre du jour le débat sur les Conseils d'ateliers et tout le « chapitre 7 » de la plate-forme confédérale, le PCF — en mal de convergences anti-PS — n'hésite pas dans *France-Nouvelle*, « hebdomadaire central » à mettre l'accent sur... l'autogestion ! Tout semble bon aujourd'hui au Parti de Marchais dans son offensive, dans ses tentatives pour poser au « seul parti des travailleurs »... Pourtant, il faut avoir la mémoire bien courte pour oublier d'où vient le projet spécifique CFDT et les yeux fermement bouchés pour ne pas reconnaître dans les Conseils d'ateliers une profonde prévention « anti-bureaucratique et anti-technocratique », dressée objectivement (et souvent consciemment) contre les projets capitalistes d'État du PCF !

Les réflexions sur la plate-forme, significatives d'une certaine conception qui veut tenir en lisière l'initiative ouvrière et prôner la « responsabilité syn-

dicale », nous annoncent qu'après 78 « il n'y aura pas de coup de baguette magique ».

Nous voilà prévenus, au moins !

### Les grandes manœuvres continuent

A ces coups de barre, que tente de donner à la démarche de la plate-forme une partie des organisations CFDT, influencées surtout par le CERES, répond de l'extérieur de la Confédération principalement (mais pas seulement) une offensive de charme du PCF sur les mêmes thèmes... Outre une série de démarches envers les sections CFDT (lettre à l'URSSAF CFDT, à la CFDT Berliet etc.) et la publication intéressée de prises de position CFDT (venant d'organisations de base de Citroën Rennes ou Paris, ou de collaborateurs de la Confédération comme Salini), le PCF s'est efforcé d'intégrer à ses initiatives anti-PS une certaine lecture de l'« autogestion » et de la plate-forme CFDT.

Avec un hypocrite « coup de chapeau à Lip », *France Nouvelle* du 24.10.77 a été loin dans le genre ! Ce sont pourtant les mêmes qui votaient en 1973 le plan Giraud de démantèlement de Lip, qui publiaient en avril 74 brochures sur brochures (« des faits et des enseignements de Lip ») où étaient dénoncées violemment les « erreurs gauchistes et fausses solutions » de la CFDT... Et aujourd'hui, la main sur le cœur, ils viennent jurer que « les travailleurs ne parleront jamais trop, ne décideront jamais trop, n'auront jamais trop de pouvoir ».

Mais Roland Vittot, — présent à cette table ronde, pour la CFDT Lip — a su faire remarquer combien il y avait d'écart entre ce frais vernis « démocratique » et la pratique du PCF : « à l'intérieur les mil-

lions n'ont pas changé ». Et l'apprentissage de la récupération « autogestionnaire » est encore difficile pour D. Jeannin (responsable PCF de Sochaux) qui ne peut s'empêcher de faire remarquer que la direction de Peugeot « elle parle, elle aussi de Conseils d'ateliers »... C'est le forçage dans la période, pourtant, pour chercher à toute force des convergences entre la plate-forme CFDT et les propositions du PCF. Ainsi *Économie et Politique* d'octobre 77 y va de son commentaire « sur la dimension particulière et l'importance » de la démarche CFDT, présentée comme « extrêmement positive ».

Bien sûr, JC Gayssot, l'auteur de la note, ne lit dans la plate-forme que ce que bon lui semble ! La ficelle cependant apparaît bien grosse lorsqu'on nous dit que les Conseils d'Ateliers ne seraient qu'« un des moyens de la participation des travailleurs » et qu'on présente les propositions de la CGT de réforme des Comités d'entreprises et de « gestion démocratique » comme « une série de mesures concrètes permettant de traduire dans les faits ces aspirations » !

Là vraiment, la mécanique de la récupération grince, et on est loin, très loin, justement des aspirations ouvrières que la plate-forme CFDT révèle en partie... Les militants CFDT, ouvrant le débat sur cette plate-forme et les « droits nouveaux » qu'elle propose, auront à se défier des envolées sur l'« autogestion nationale et sociale » fraîchement élaborées — sur mesure pour eux — par le PCF.

### Impulser les vrais débats !

C'est bien dans la précision par les travailleurs eux-mêmes, dans l'entreprise, au sein des syndicats et en Assemblée de syndiqués et non-syndiqués à l'atelier, que se trouve la garantie essentielle que cette plate-forme (déformée à dessein) ne serve de tremplin ni à la social-démocratie gestion-

naire ni à un projet bureaucratique capitaliste d'État, aujourd'hui tous deux parés à leur manière de paillettes « autogestionnaires »... Au delà des ambiguïtés confédérales et des perches tendues au PS, il y a dans cette initiative matière à un grand et vrai débat.